

# L'AVENIR DU NORD

HEBDOMADAIRE DEVUÉ AUX INTERETS DE SAINT-JEROME ET DU DISTRICT

1897-1946

Fondateurs: Wilfrid Gascon et Jules-Edouard Prévost

1897-1946

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même; nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". (Benjamin Sulte)



CHENIER



LABELLE

50e ANNEE — No 5

JOLIETTE, VENDREDI, 15 FEVRIER 1946

## Sur le Pont de la Régent

L'historique de l'industrie à Saint-Jérôme ne manque pas d'intérêt. Nous consacrons quelques colonnes à ce sujet, cette semaine.

Le club Libéral du comté de Terrebonne aura son inauguration officielle le dimanche 10 mars prochain.

Qui gagnera ce marathon en raquettes de 135 milles?

Si les prochains Jeux Olympiques ont lieu à Mont-Tremblant, tel qu'on en parle, c'est bien le cas de dire que tous les meilleurs sportifs du monde entier viendront dans notre comté.

La session provinciale est commencée. Il ne sera probablement pas question de la taxe de luxe. Probablement d'une taxe sur les allocations familiales! Ca, ce serait épouvantable!

Porter une soutane pour mieux pratiquer le vol à domicile ne paie pas. C'est un truc qui n'a jamais pris. Un jeune homme qui a recouru à ce moyen, cette semaine, pour obtenir à domicile quelque argent, n'a pas tardé à se faire découvrir.

La route entre Sainte-Thérèse et Saint-Jérôme était bien glissante, dimanche. Il faut voir tout de même comme il y a des gens qui ne réduisent pas leur vitesse, même sur la glace. Et on déplore ensuite les accidents.

Février n'est pas avare de froid. Mais il est aussi prodigue de beau soleil. Ça fait voir le printemps moins loin!

La Russie fait des siennes; on voit qu'elle veut imposer ses volontés. Mais elle trouve des réponses. Staline n'a pas caché son jeu, à la fin de la semaine dernière, quand il a déclaré que les démocraties ne valaient pas grand chose. Que conclure?

Est-ce qu'on entrevoit une autre guerre? Le gouvernement fédéral vient d'annoncer qu'il gardait à sa disposition, en cas de besoin, plusieurs usines qui ont servi, pendant la guerre, au remplissage des obus, etc.

La nouvelle organisation des Nations-Unies en a déjà par dessus la tête avec les demandes de règlement qui viennent de partout. Le bébé peut à peine marcher, et on voudrait déjà qu'il court!

Une vieille maxime dit: "Il n'y a qu'un seul moyen de ne pas souffrir des hommes: les aimer davantage."

La pluie de la semaine dernière avait rendu les routes pas mal glissantes. Ce qui ne les a pas empêchées d'être fort achalandées, même si les fossés ont reçu de la visite. Dame oui! les fossés en ont reçu de la visite, en fin de semaine! Heureusement que ça ne prêtait pas à dommage; une automobile va si peu loin dans la neige.

Le pêcheur endurci, en consultant le calendrier, pense qu'il ne reste plus que trois mois, avant le départ!

La session fédérale s'ouvrira le 14 mars. Une très lourde besogne attend les représentants du peuple. On prévoit des débats animés, une foule de questions d'intérêt national. On s'attend aussi que M. Isley, le "gars" qui ramasse l'argent, annonce des adoucissements sur l'assiette du revenu. Qui vivra, verra. Attendons.

De l'avis des anciens, il y a longtemps que nous n'avons pas eu un hiver semblable. Avec si peu de neige! Les pronostics sont cependant pour une série de giboulées en fin de février et au début de mars. Est-ce encore des peurs? Mais, c'est peut-être vrai aussi!

## Le Canada, pays bilingue

NOTE DE LA REDACTION: — Voici la douche que sert opportunément LE STANDARD, journal anglais de la Métropole, aux Anglo-Ontariens qui ont réclamé récemment la suppression des écoles françaises dans leur province. Cet article du journal montréalais mérite certes d'être publié et lu. Nous traduisons.

"Une suggestion étroite et insensée vient d'être faite, à l'effet que l'anglais soit la langue unique d'instruction dans toutes les écoles de l'Ontario. Cette suggestion est contenue dans un mémoire préparé par le Protestant Inter-Church Committee et soumis à la Commission royale qui enquête sur l'éducation en Ontario.

D'après ce plan, le français ne serait plus qu'une matière d'enseignement, même lorsque la langue maternelle des élèves est le français. On lit entre les lignes qu'une telle pratique serait à l'avantage des élèves mis en cause. Il est douteux que ceux qui ont mis tel programme de l'avant se rendent compte de la quantité de dommages qu'ils vont faire dans la province de Québec et conséquemment dans l'ensemble du pays. Ils conseillent en effet un mépris de la loi, car ce pays est légalement un pays bilingue. Ils préconisent une politique contre laquelle, dans les circonstances inverses, ils seraient les premiers à récriminer. Par cette même façon de penser, le Québec pourrait proposer que l'anglais soit aboli, si ce n'est comme sujet d'enseignement. Mais le Québec ne fera jamais cela.

Dans plusieurs régions du pays, il y a encore une répugnance de la part de gens à courte vue, à accepter le fait du bilinguisme, et à comprendre les avantages qu'il comporte. Le Canada offrira à ses nationaux une vie bien plus agréable quand cet esprit sera disparu, quand chacun sera parvenu à une connaissance pratique de l'autre langue. Mettre obstacle aux écoles de l'une ou l'autre langue, c'est faire un grand pas dans la mauvaise direction.

Dans ce cas particulier, la proposition est aussi une attaque aux droits fondamentaux d'une partie de la population, une attaque contre la liberté et la justice. Nous répondons à cette attaque avec véhémence et la bloquons à la source."

Voici ce qu'écrivait le Standard de Montréal. Ce journal a fait preuve de beaucoup de largeur de vue, et sur ce point partage bien l'opinion de la plupart des Canadiens d'origine anglaise qui habitent la province de Québec, et qui de ce fait ont appris à nous connaître, à parler notre langue, et à vivre pour une large part notre petite vie commune.

Le Canada est un pays bilingue. Le fait est reconnu. L'Acte de l'Amérique Nord le dit d'une façon qui ne laisse aucun doute. A la Chambre des Communes comme au Sénat, l'usage des deux langues est facultatif aux députés et aux sénateurs. Ils peuvent s'exprimer dans la langue qu'ils veulent. Les comptes rendus des séances, les rapports des ministères, des comités, etc., sont rédigés dans les deux langues. Même la prière que lit l'Orateur, au début de chacune des séances parlementaires, se fait tantôt en anglais, tantôt en français. Le Canada est un pays bilingue; il n'y a rien dans cela qui puisse offusquer qui que ce soit.

Dans le Québec, nombreux sont des Canadiens d'origine française qui parlent assez couramment l'anglais; cet exemple devrait être imité, dans les autres provinces, par nos compatriotes d'origine anglaise. Parler deux langues ne nuit pas. Je connais nombre de Canadiens d'origine anglaise qui parlent abondamment notre langue, et sont fiers de la parler. Et ceci a comme bon effet de cimenter entre les deux races qui habitent ce pays, une amitié qui permet de se mieux comprendre l'une l'autre, et partant de mieux travailler ensemble pour le progrès commun.

Il ne fait pas de doute que ce fanatisme dont font preuve certains groupements ontariens n'est pas pour aider la cause de l'unité nationale et celle non moins importante d'une meilleure compréhension entre les deux races qui vivent dans ce pays.

LIONEL BERTRAND, M.P.

## LE DEPUTE PROVINCIAL FINIT PAR AVOUER...

Dans notre édition du 25 janvier, nous écrivions un article intitulé: "Chantage et Scandale". Dans cet article nous disions qu'il y avait un journal à Montréal, appelé "Le Travailleur", et soulignons que ce journal semblait se spécialiser dans la publication des annonces obtenues et arrachées des détenteurs de permis d'hôtels, de tavernes, etc.

Comme question de fait, il y avait 53 annonces du genre dans le numéro du 14 décembre; 70 dans celui du 21 décembre et 47 dans celui du 28 suivant.

Nous ajoutions aussi que des solliciteurs de ce journal étaient venus dans le comté, et qu'ils disaient bien ouvertement qu'ils avaient une lettre du député provincial.

Or, voici que des journaux du comté ont publié, dans l'édition de la semaine dernière, un article que d'aucuns pensent bien, écrit par le député provincial. L'article est un aveu. Et ce qui est pire, on publie le texte de la lettre que le député provincial remit à ce journal, tout en regrettant que le journal en ait fait... un mauvais usage. Pour de la candeur, c'en est! Bravo! Nous voulions cet aveu; il a été fait. Les électeurs tireront leurs conclusions.

La lettre de M. Blanchard au "Travailleur" porte la date du 31 octobre 1945. Elle a dû normalement n'être remise à ce journal que samedi le 3 novembre, puisque le premier était la fête de la Toussaint. Or, les solliciteurs de ce journal sont venus dans le comté les 6 et 7 novembre. Il faut supposer que ça pressait d'avoir de l'annonce; comme question de fait des annonces ont été arrachées à des détenteurs de permis.

L'article-rectification (ou devrait dire: l'article-aveu) souligne: "Ces gens disaient qu'ils avaient une lettre du notaire, mais prenaient bien garde de la montrer". Qu'est-ce que cela veut dire? Veut-on parler de nous? Nous n'avions pas la lettre, mais elle a été vue. Veut-on parler des solliciteurs du "Travailleur"? Certes qu'ils en avaient une lettre du "notaire" (ça fait oublier le député, hein!), car ils la montraient ouvertement.

Le solliciteur qui vint dans le comté, chargé par ses chefs d'arracher aux hôteliers des annonces, et à quel prix, dame oui, et qui portait dans son veston la précieuse lettre du député provincial, était pour le moins bien peu discret. Il fit sa besogne, obtint l'annonce sans discussion, et s'appêta à revenir chez lui. Mais d'autobus, point. Alors, que faire? On a beau avoir dans sa poche un beau chèque, des beaux billets de banque, quand il n'y a pas d'autobus ou de train, il faut bien attendre... Notre homme attendait en bordure de la route qu'une voiture passât... Un automobiliste vint. Il invita l'homme à monter. Sans bien se faire presser, le solliciteur déplaça ses titres, ses qualités, l'importance de sa besogne, et alla même jusqu'à

(à suivre à la cinquième page)

## "LES INDUSTRIES DE ST-JEROME LTEE"

L'industrie qui porte ce nom est pour notre ville un très bel actif. La semaine dernière, au nouvel établissement de cette firme, sis en face de la gare du Canadian National, eut lieu la "première coulée" de fonte, devant plusieurs personnalités du monde local de l'industrie, du commerce et des affaires. Son Honneur le maire Charles Aubry y était présent, accompagné de la plupart des échevins.

Cette firme se spécialise dans le coulage en fonte de divers articles. De plus, elle fabrique des ustensiles de cuisine, d'aluminium, dont la marque de commerce est "Sanex", et qui obtiennent déjà beaucoup de popularité sur le marché.

Le président de cette compagnie est M. H.E. Rochon; son frère, M. Rosaire Rochon, s'occupe de la vente des ustensiles "Sanex". La firme emploie présentement une trentaine de personnes, mais ce nombre sera largement dépassé d'ici quelques mois.

## ELECTIONS A LA CH. DE COMMERCE

Les élections annuelles à la Ch. de Commerce Senior de Saint-Jérôme auront lieu jeudi prochain, le 21 février.

Le président actuel, M. P.A. Castonguay, a manifesté son intention de ne pas accepter la présidence pour un troisième terme, en dépit des instances de plusieurs de ses amis.

La Chambre de Commerce compte près de cent membres, mais on estime que ce nombre sera de beaucoup dépassé d'ici quelques semaines.

## PROCHAIN CONCERT

La Société des Concerts présentera, mardi le 12 mars, son troisième concert de l'année 1946.

L'artiste invité sera Mlle Marie Lapointe, soprano, des Variétés Lyriques.

On prévoit une autre salle comble.

## ENTREVUE DE MM. AUBRY ET BERTRAND

Son Honneur le maire Charles Aubry et M. Lionel Bertrand, député fédéral de Terrebonne, ont eu, dimanche après-midi, à Saint-Jérôme, une entrevue d'une heure.

Bien que le but de cet entrevue n'ait pas été dévoilé, on a tout lieu de croire que le maire a discuté avec le député fédéral l'opportunité de certains travaux publics dans la ville de Saint-Jérôme. Il semble aussi que l'usage du camp militaire, quand il aura fini de servir aux fins de démobilisation, a également été discuté.

La session fédérale s'ouvre le 14 mars. Il ne fait pas de doute qu'au cours de la session, le gouvernement définira son programme, en ce qui a trait à la reconstruction et aux travaux publics. Mais il semble bien que le gouvernement fédéral ne peut prendre aucune décision avant qu'il ne soit entendu avec les provinces, sur les questions de taxation.

## GRAND SOUPER

Un grand souper aux fêtes aura lieu, dimanche le 3 mars prochain, à la Salle du Collège Commercial de Saint-Jérôme. Ce souper sera présidé par M. Camille L. de Martigny, président de l'Amicale.

Les dames seront également admises. Les organisateurs de cette soirée sont MM. Henri Dupras et Achille Lebeau. Les billets sont actuellement en vente au coût de 50 sous.

## HEUREUX GAGNANTS

Il nous fait plaisir de publier les noms des heureux gagnants du tirage organisé par l'Association des Elèves du C.I.A., des Ecoles d'Arts et Métiers, de Saint-Jérôme.

Rappelons que trois magnifiques prix inciteront le public à tenter sa chance à savoir: un cendrier, d'une valeur de \$10.00, une lampe potiche évaluée à \$9.00 et un bon d'épicerie de \$5.00. Le premier billet tiré favorisait Mlle Marie-Chaire Labelle, 517 rue Saint-Georges, Saint-Jérôme; Numéro du billet: 770.

Le deuxième prix fut gagné par M. G. Landry, 227 rue St-Georges, dont le billet porte le Numéro 767.

Quand au troisième prix, il devra quitter Saint-Jérôme, puisqu'il va à M. Emile Contant, de Losage, détenteur du billet No 368. Les favorisés du sort, ci-haut mentionnés, sont priés de se présenter au bureau de l'Ecole, située au No 483 rue Labelle, avec leur billet.

(Comm.)

## LA PETITE HISTOIRE

## L'HISTOIRE DE L'INDUSTRIE A SAINT-JEROME

L'histoire de Saint-Jérôme offre bien des aspects. On peut s'y arrêter à des événements variés. Ainsi, l'établissement des premières familles, la fondation de la paroisse religieuse, les étapes de la vie municipale, l'organisation judiciaire, les débuts et le développement de l'industrie, l'expansion et l'influence de Saint-Jérôme dans le nord, la construction des chemins de fer et des bonnes routes, le commencement et la croissance de l'industrie, peuvent faire l'objet d'intéressantes recherches et de nombreux articles.

Nous voulons, aujourd'hui jeter un rapide coup d'oeil sur les débuts de l'industrie à Saint-Jérôme et fournir quelques notes sur nos principaux fondateurs et directeurs d'établissements industriels.

Saint-Jérôme venait à peine d'être fondé lorsque l'industrie, d'abord modeste, sans doute, y fit son apparition. Dès 1837, existait ici le "moulin seigneurial" qui appartenait au seigneur Dumont, de Saint-Eustache. Par la suite, cette minoterie devint la propriété de M. Godfroy Laviolette, petit-fils, par sa mère, du seigneur Dumont.

M. Godfroy Laviolette vint habiter Saint-Jérôme en 1850. Il possédait non seulement l'ancien "moulin des seigneurs", mais aussi une scierie et une manufacture de tweed, qui se trouvait là où existe de nos jours, la manufacture de la Regent Knitting. La fabrique de tweed fut détruite par un incendie mais reconstruite. Plus tard, aux environs de 1885, elle devint la propriété de M. Beauchemin. Détruite de nouveau par le feu, quelques années après, elle ne se releva pas de ses cendres.

Des contemporains de M. Godfroy Laviolette, comme lui hommes d'initiative, fondèrent d'autres établissements industriels. M. Robert Langwell, écossais aussi intelligent qu'intégré, vint vivre à Saint-Jérôme en 1838. Il tenait une maison de commerce et habitait sur la grande rue, dans la maison Thérèse et qu'il a dû construire lui-même dès son arrivée à Saint-Jérôme. En 1855, M. Langwell construisit dans l'île une minoterie qui appartenait plus tard à MM. Drouin, père et fils, puis une scierie à l'endroit où est aujourd'hui la fonderie Viau. En 1872, M. Langwell vendit ses propriétés de Saint-Jérôme à M. Louis Brière, pour le prix de \$16,000, et s'en alla de retour à Saint-Laurent où il mourut en 1874, croyons-nous, le jour basant sur l'acte notarié par lequel M. Langwell vendit ses propriétés à Louis Brière, nous retraçons les faits suivants:

En 1838, Robert Langwell achète un lot sur la grande rue de Saint-Jérôme (où est la maison Thérèse) de Abraham Makay, par acte passé devant le notaire Etienne Guy, de Montréal. En 1851, Robert Langwell achète deux lots contigus aux précédents, de Robert Craig, par acte passé devant le notaire ci-dessus nommé. En juillet 1851, il achète l'île où il construisit sa minoterie, de Pierre-Auguste Labrie, par acte passé devant le notaire Melchior Prévost. — Pierre-Auguste Labrie avait acquis cette île en 1847, de Emilien Valiquette, pour 25 livres.

M. LUDGER-EDESSE COTE

En 1857, M. Lud.-Edesse Côté entreprit la construction d'un moulin de pierre qui existe encore. En 1860, ce moulin est en opération. C'est un moulin à cardé qui appartenait aussi à M. Charles-Edouard Desormeaux.

M. Ludger-Edesse Côté naquit à Saint-Mathieu de Beloeil, le 16 octobre 1824. A seize ans, étant allé faire son apprentissage à Terrebonne, à la manufacture de laine Sasseville, il y donna trois années de son temps pour rien. A 18 ans, en 1843, venu à Saint-Jérôme pour prendre charge des moulins de la veuve William Morandville, il l'épousa un an après. Vers 1846, Ludger Côté construisit une maison qui existe encore rue Labelle. Toute la famille Côté, soit neuf enfants, y naquit. Ludger-Edesse Côté fut l'une des personnes les plus considérées de Saint-Jérôme. Il était charitable au point que sa table, ouverte à tous ses clients et amis, devint proverbiale. Il fut commissaire d'écoles, conseiller, et premier marguillier de la ville de Saint-Jérôme. En 1857, Son Excellence le très honorable sir Edm. u n d Walker Head le nomme lieutenant dans le 51ème bataillon de milice de Terrebonne. En 1894, M. et Mme Ludger-Edesse Côté allèrent demeurer à Sainte-Adèle, chez leur fils Euclide, Mme Côté mourut le 23 juillet 1898 et son mari le 16 octobre 1902. Parmi leurs enfants mentionnés: Zéphir-Jérôme qui a toujours demeuré à Saint-Jérôme ou il est mort en juillet 1902 et

qui fut le père de Madame J.-E. phrem Leduc, de notre ville. Euclide, qui vécut plusieurs années à Sainte-Adèle où il est mort le 28 janvier 1934; Azilda qui épousa M. Henri Guénette, enfant de Saint-Jérôme qui alla s'établir à Saint-Jovite. Elle est morte à Montréal en février 1931.

ALFRED LAVIOLETTE

En 1871, M. Alfred Laviolette, frère de M. Godfroy Laviolette, établit ici une fonderie qui portait le nom de Fonderie Dumontville. Elle était située dans le haut de la ville. Dans une annonce du journal Le Nord, en 1879, nous lisons qu'entre autres choses on fabriquait, dans cette fonderie, un poêle de chauffage nommé "Le Saint-Jérôme", de "bien bonnes charrues pour \$6.00". En 1884, cette fonderie fut détruite par le feu. La même année, M. Alfred Laviolette s'associa M. Edouard Marchand, et la fonderie fut reconstruite dans le centre de la ville où se trouve maintenant la fonderie Viau.

M. Alfred Laviolette était né à Saint-Eustache en 1841. Il était architecte, mais n'a jamais pratiqué comme tel. Il fit des études à Paris. A son retour, il alla demeurer à la Havane, chez son beau-frère Dom Pedro Lacoste, riche planteur de Cuba. Après quelques années il revint demeurer à Saint-Jérôme où il acquit, avec son frère le docteur Arthur, de Saint-Eustache, une ferme située dans le nord du village. M. Alfred Laviolette fut, en 1874, le constructeur du Palais de Justice du comté de Terrebonne devenu l'hôtel de ville de Saint-Jérôme. Il est mort ici le 25 février 1903.

La grande industrie fit son apparition à Saint-Jérôme au temps du curé Labelle et grâce à lui.

PULPERIE DELISLE

C'est ainsi qu'en 1881, M. Wilbrod-Silfrid Delisle, de Sainte-Cunégonde, vint établir une pulperie sur le puissant pouvoir hydraulique alors nommé "Chutes Sanderson" et anciennement appelé "Chute Berthelot". Cette manufacture fut incendiée en septembre 1881, mais aussitôt reconstruite. En 1893, M. Delisle vendit sa pulperie à J.-C. Wilson, de Montréal, qui l'exploite encore.

LA CIE DE PAPIER ROLLAND

En 1881, M. Jean-Baptiste Rolland, plus tard sénateur, décida, de concert avec le curé Labelle, de fonder à Saint-Jérôme une manufacture de papier. Ce fut les débuts de l'immense usine actuelle, dont les produits sont connus à travers tout le pays, même dans le monde entier.

AUTRES USINES

Depuis, bien des développements se sont produits. En 1946, la Ville de Saint-Jérôme compte plusieurs usines, à part la Cie de Papier Rolland. Mentionnons-les sans plus de commentaires: Brevuages Snow White, liqueurs douces; Desormeaux S. Engr., liqueurs douces; Dominion Rubber, manufacturiers de caoutchouc; Eagle Lumber, bois de construction; Eaux Gazeuses Rex Engr., liqueurs douces; Armand Filion, portes et chassis; Gobeil & Frères, articles en bois; Cie des Produits de Ciment, tuyaux, etc.; Laflamme & Bourassa tuyaux ciment, etc.; Laurentian Art Pottery Inc., poterie; Laurentian Textile Co. Ltd., textiles; Lemay & Frères, liqueurs douces; Jean Marinière, portes et chassis; P.E. Mautice, meulin à scie; Monaco Mfg Co., articles en bois; Poirier & Fils, portes et chassis; Regent Knitting Mills Co., textiles et laine; Rochon Lumber Co. Ltd., articles en bois; Soc. Coopérative Rivière du Nord, beurre; G.M. Strong, moulin à scie; St-Jerome Industries Ltd., articles en fonte, etc.; Themens R. Engr., eaux gazeuses; Viau & Fils, fonderie; Wilson J.C. Ltd., moulin de bois de pulpe.

## INAUGURATION DU CLUB LIBERAL

L'inauguration officielle du Club Libéral du comté de Terrebonne aura lieu, dimanche le 10 mars, à la salle Rose de l'Hôtel Maurice. La dédicace a été prise, dimanche dernier.

Tous les délégués de l'Association libérale, tous les organisateurs de municipale et leurs aides immédiats sont invités à assister à cette inauguration; il y aura quelques brefs discours, buffet et goûter. Nous donnerons le programme dans nos prochaines éditions.

## POURQUOI DUPLESSIS VEUT-IL DES POSTES DE RADIO?

Substituer Radio-Québec à Radio-Canada dans la diffusion de programmes en français aux Canadiens de langue française des autres provinces serait une insigne maladresse, une négation de leurs droits, un obstacle à leurs revendications. Tel n'est donc pas le motif dont peut se prévaloir le gouvernement de Québec pour s'ingérer dans un domaine qui n'est pas celui de ses activités normales. Quel est donc ce motif?

M. Duplessis nous a rappelé dernièrement, ce que nous savions d'ailleurs, que le préambule d'un statut en fait partie et sert à en expliquer l'objet et la portée. Voyons donc quelles lumières pourrait nous fournir le préambule du statut 9 Geo. VI, c. 56, Loi autorisant la création d'un service provincial de radiodiffusion? Les légistes de l'Union Nationale, nous parlons ici des légistes d'occasion MM. Beaulieu et Asselin, dans un style ampoulé, hommage à leur chef, et équivoque, hommage à sa politique, s'expriment ainsi: "Attendu que la radiodiffusion est un puissant moyen de publicité et de formation intellectuelle et morale; attendu qu'il est de la plus haute importance pour le Québec de bien faire connaître le sens et la légitimité de ses revendications et de ses aspirations; attendu qu'il est juste et nécessaire (c'est presque le "justum et salutare", de la Préface ordinaire) de créer une organisation radiophonique conforme aux droits constitutionnels de la Province et du pays, affectée spécialement à la poursuite de ces fins, sous la surveillance du gouvernement; A ces causes, etc..."

"Bien faire connaître le sens et la légitimité des revendications et des aspirations du Québec", voilà donc le motif apparent de notre gouvernement pour se lancer dans la radiodiffusion! Connaissant l'esprit tortueux de M. Duplessis, chercheurs, sous le motif apparent, le motif réel. Si nous en jugeons par ses discours et ses déclarations depuis qu'il est Premier ministre, ainsi que nous avons le droit de le faire, faire connaître le sens et la légitimité des revendications et des aspirations du Québec, c'est continuer à faire une campagne insidieuse et déloyale contre un esprit véritablement canadien; c'est soulever les préjugés contre le gouvernement central au profit d'un provincialisme étroit; c'est ressasser tout ce que les propos d'un M. Chaloult peuvent contenir d'isolationisme et de séparatisme pour faire obstacle aux progrès d'un sens patriotique toujours plus généreux et plus éclairé; c'est, en un mot, faire de la mesquine politique à l'encontre d'un noble idéal.

Allons donc! Faut-il dépenser cinq millions pour faire d'une prétendue radio provinciale une tribune politique pour M. Duplessis et ses séides? Allons-nous par un geste aussi stupide inviter le gouvernement fédéral à faire ce dont il s'est bien gardé jusqu'ici: transformer Radio-Canada en instrument de domination politique? Allons-nous créer une radio provincialiste qui, par réaction, ferait de Radio-Canada une radio fédéraliste? Épargnez-nous, Messieurs, de l'Union Nationale! Nous entendons faire de la politique autant qu'il est nécessaire, mais nous n'entendons pas payer pour nous faire corner aux oreilles de la propagande duplessiste alors que nous désirons de la bonne musique, du théâtre, des nouvelles et des commentaires impartiaux.

M. Duplessis est sans motif sérieux, ou plutôt les motifs qu'il a pour se lancer dans cette entreprise sont de nature à justifier une opposition vigoureuse à son projet. Et de quelles restrictions l'entoure-t-il? Quelle sauvegarde donne-t-il à l'industrie privée? Voyons la loi (Art. 5, par. b) L'Office peut acquérir, de gré à gré ou par voie d'expropriation toute station radiophonique privée en opération..." Cela se passe de commentaires!

Quant aux garanties morales que lui-même et ses ministres nous donnent qu'ils n'abuseront pas de cette énorme puissance qu'ils veulent s'arroger au moyen des bons deniers du peuple de cette province, nous en avons eu une idée l'autre jour! C'était la clôture des cours d'été, cours de français donnés aux étrangers à la Province de Québec par l'Université Laval avec l'aide du gouvernement provincial. La cérémonie, un déjeuner, était présidée par le Secrétaire provincial, l'hon. Omer Côté. Il parla le premier. Nous qui étions aux écoutes, car les discours étaient irradiés, jamais nous n'avons eu tant honte! Alors qu'il s'agissait d'une oeuvre universitaire, au-dessus et en dehors de la politique, devant des étrangers qui étaient et devaient demeurer indifférents à nos querelles, nous avons entendu de ce ministre sous-préfet un dithyrambe de Duplessis et de l'Union Nationale. Au cours de son allocution, jamais il ne parla du gouvernement de la province de Québec, mais toujours du gouvernement de l'Union Nationale; jamais du premier ministre de la province, mais toujours du grand, du noble, du généreux Duplessis. Ce fut maladroit, grossier, abject. Nous savons, nous, qu'aucun ministre de M. Duplessis ne pourrait garder son portefeuille sans suivre ses ordres qui sont de ne jamais parler en public sans faire l'éloge du chef et du parti. Nous connaissons les chaînes qui attachent ces malheureux valets stupéfiés; mais les étrangers, Dieu merci, ne les connaissent pas et n'en doivent rien savoir. De grâce, qu'on change leurs instructions, et qu'on limite aux réunions composées exclusivement de Québécois les occasions où ils doivent pratiquer l'aplatissement. Devant les étrangers, pour le bon renom de la Province, qu'on leur permette, s'ils en sont encore capables, de se tenir debout, ne fût-ce que quelques instants.

Et c'est à ces gens qu'on confierait au coût de cinq millions une radio provinciale à l'exclusion de tous les postes privés? C'est ici que prend tout son sens un autre paragraphe du préambule de la Loi: "Attendu que la radiodiffusion est un puissant moyen de publicité..." Publicité pour qui? Pour M. Duplessis, pour l'Union Nationale, pour les chefs de ce véritable parti totalitaire qui a mis et veut garder la province en coupe réglée. Radio-Québec est une mauvaise loi. Le gouvernement, pour lancer cette entreprise qui, répétons-le, n'est pas dans le champ de ses activités normales, n'a aucun motif d'urgence ou d'importance nationale, il n'a qu'un sinistre dessein d'accaparement des intelligences et des volontés; par cette loi, l'avenir de l'industrie privée n'est pas protégé; bien au contraire, il est sérieusement menacé. Les gens à qui on en veut confier l'exécution se sont montrés indignes de toute confiance. La loi est passée, mais pour la mettre en vigueur il faut de l'argent et le gouvernement n'en a pas. A ceux qui ont les cordons de la bourse de voir à ne pas la délier pour permettre la réalisation d'un aussi funeste projet.

Nous permettra-t-on de finir par un conseil? Si le gouvernement veut s'amender, s'il veut vraiment, par le moyen de la radio, faire connaître les aspirations et les revendications légitimes du Québec, qu'il jette au panier sa loi de propagande, qu'il épargne ses millions et qu'à même les fonds de son budget régulier, qu'il donne de larges octrois à des sociétés dont le patriotisme, le sens d'organisation, la pondération et l'impartialité sont reconnus, comme, par exemple, la Société du Parler français, la Survivance française, la Radio française de l'Ouest, la Presse française d'Acadie. Qu'il permette à ces sociétés, grâce à ses largesses, de donner des programmes réguliers soit à Radio-Canada, soit sur les postes privés dont la puissance leur

(à suivre à la cinquième page)



**Faciliter à un plus grand nombre de gens l'obtention de TÉLÉPHONES**

Dès que les matériaux deviendront disponibles, nous étendrons les lignes téléphoniques le long des chemins publics où il y aura un client par demi-mille. De plus, l'abonné n'aura pas de frais de construction à payer pour les premiers 750 pieds de ligne sur poteaux posés sur la propriété. Au delà de ce point, il sera exigé une somme nominale de \$5.00 par 250 pieds.

Cette réduction considérable dans les frais de construction pour les nouveaux abonnés nous rapprochera de notre but qui est de rendre le service téléphonique disponible au plus grand nombre possible de familles rurales.



**CIMETIERE DE NAVIRES**

Partout dans le monde le moindre petit village a son cimetière mais peu de villages peuvent se vanter de posséder un cimetière de navires... Tel est pourtant le cas de Sorel, à tel point que nos "gars de la Marine", en parlant du cimetière, savent tout de suite qu'il s'agit de l'endroit où sont enterrés une centaine de vieux navires dormant comme des fantômes les uns contre les autres dans un coin du paisible Richelieu. La plupart de ces vieux bateaux sont tellement démantibulés par l'âge ou par la main de nos ouvriers qu'ils tiennent à peine sur l'eau mais ils ont tous une histoire chargée de souvenirs pour nos vieux navigateurs...

Ce cimetière maritime, qui est situé à un demi-mille environ du chantier sur la rive est du Richelieu, abrite en effet 90 vieux bateaux hors d'usage tels que dragues, barges, chalands de fer et de bois, bateaux passagers, remorqueurs, grues, etc. Tous ces navires sont maintenant au repos après avoir accompli une fructueuse carrière mais le plus connu et le plus ancien de toutes ces embarcations est certes le fameux "TERREBONNE" et un grand nombre se souviennent de ses excursions populaires sur le St-Laur.

Une équipe d'une dizaine d'employés, dirigés par le capitaine Albert Goulet, sous la direction de M. Alphonse Beaudet, surintendant de la flotte, travaillent à ce cimetière sur l'eau pour s'occuper de l'amarage, de l'entretien et du pompage de ces vieux bateaux. Soulignons qu'il faut tromper régulièrement l'eau qui pénètre dans ces navires sans quoi ils couleraient en peu de temps. Un certain nombre sont réparables et pourront reprendre le service un jour mais la plupart sont pour recueillir les bonnes pièces de machineries ou autres qui peuvent être utiles à la réparation d'autres navires. Quelques-uns peuvent aussi être vendus à des compagnies étrangères qui les réparent et les convertissent en bateaux utilisables. Généralement, les bouillottes et différentes pièces de la machinerie sont encore en bon état. Celles-ci sont alors enlevées et conduites dans des entrepôts pour servir plus tard. Ce cimetière existe depuis 9 ans.

Le "TERREBONNE", bateau passager, a exactement 74 ans d'existence et il est au cimetière depuis 3 ans. Construit à Montréal en 1871, ce navire mesure 151 pieds de longueur et 24 pieds de largeur. Ayant 22 hommes d'équipage, il pouvait transporter environ 500 personnes et était mû par des roues de chaque côté de la coque. Durant de nombreuses années, il navigua entre Montréal et Chambly.

Parmi les autres navires, la plus vieille barge est la "Vilmont". Ayant 56 ans d'existence, elle fut

construite à Cleveland, E.-U., en 1889. Cette barge faisait autrefois le transport du grain et du charbon sur les Grands Lacs. Le "Culnor" est le plus vieux bateau-phare du cimetière. Le plus ancien bateau à vapeur est le "Batiscan" qui transportait autrefois de la marchandise entre Montréal et Québec pour la Canada Steamship Lines, et l'"Iberville" est le plus vieux remorqueur.

"L'Echo de la Marine"

**RAPPORT ANNUEL DE THE SHAWINIGAN WATER & POWER COMPANY**

POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1945

Le rapport annuel de The Shawinigan Water & Power Company pour l'exercice terminé le 31 décembre 1945 démontre une autre année de progrès dans les opérations de la compagnie et de ses filiales. Le fait saillant de l'année, au point de vue financier, a été la conversion de \$52,925,000 d'obligations de la compagnie. La dette obligatoire, \$79,559,500, est demeurée au même montant qu'à la fin de 1944 mais au cours de l'année \$52,925,000 d'obligations or 4.5% amortissables, comportant première hypothèque, ont été remboursées et remplacées par un montant analogue d'obligations 3.5% amortissables et comportant première hypothèque. Toutes les obligations remboursées étaient payables, principal et intérêts, en monnaie américaine, anglaise ou canadienne, au gré du détenteur, mais des nouvelles obligations un montant principal de \$27,925,000 est payable en monnaie canadienne seulement et un autre de \$25,000,000 en monnaie américaine ou canadienne. Les prime, escompte et dépenses non amortis sur obligations sont portés au bilan à \$5,067,463, en tenant compte d'un amortissement de \$211,144 effectué durant l'année. Par suite de ces opérations, le service des intérêts de l'année a été abaissé de \$560,244 et la prime sur le change américain affecté à ce service a été de \$134,263 de moins qu'en 1944; le fonds de roulement était aussi plus bas qu'à la fin de l'exercice précédent.

Les ventes d'énergie électrique ont rapporté \$20,805,955, soit \$1,276,011 de moins qu'en 1944, à cause d'une moindre demande d'énergie permanente de la part des industries de guerre. Les revenus de provenance diverse, au montant de \$1,180,244, ont accusé une diminution de \$11,180,



Le premier ministre MacKenzie King souhaite la bienvenue au général de l'Armée Dwight D. Eisenhower à l'arrivée de ce dernier à Ottawa. Les citoyens de la capitale ont fait un bel accueil à l'ancien commandant en chef des Armées alliées. (Photo Armée canadienne)



M. J.K. WILSON de la Shawirigan Water & Power Company, qui a prononcé un intéressant discours sur les perspectives encourageantes pour l'industrie hydroélectrique. Nous publions un résumé de son discours ailleurs dans la présente édition.

Les frais d'exploitation se sont totalisés à \$10,924,622 à comparer avec \$12,499,502.

Après déduction de tous les frais, les bénéfices nets portés au compte surplus ont été de \$2,305,975 ou de \$1.05 par action à comparer avec \$2,324,287 ou \$1.06 par action en 1944. Les dividendes de l'année se sont élevés à 92 cents par action au lieu de 90 cents en 1944; la répartition du dernier trimestre a été augmentée à 25 cents par action, ce qui a établi à \$1 le taux annuel du dividende.

Les dépenses d'ordre capital se sont chiffrées à \$2,205,000; elles ont pour objet principal des extensions au réseau de distribution de la compagnie. Au cours de l'année, on a entrepris la construction de 600 milles de lignes nouvelles et la majeure partie en est terminée. Les ventes d'énergie permanente ont diminué mais le total de la production, y compris les achats d'énergie, s'est élevé à 7,033,043,000 kilowatt-heures, soit 122,834,000 kilowatt-heures de plus qu'en 1944. On a repris la vente de l'électricité destinée à la génération de la vapeur dans les chaudières électriques. Il est à remarquer qu'en décembre 1945 la demande d'énergie permanente sur le réseau de la compagnie était de 988,100 h.p., soit 260,000 h.p. de plus que la charge maximum d'avant-guerre. Au cours de l'année, le nombre des usages domestiques et commerciaux desservis par la compagnie a augmenté de 9,000; il est maintenant de 114,000.

**"TON PAIN SURPASSE TOUT!"**



**"MA LEVURE SURPASSE TOUT!"**



**ASSURE UNE CUISSON FACILE— DONNE UN PAIN SAVOUREUX, LÉGER, EXQUIS ET À MIE FINE**

**L'ENVELOPPE HERMÉTIQUE EN PROTÈGE L'ACTIVITÉ— TOUJOURS FIABLE!**

**COUSINE BLANCHE**

**LE SOIN DES MAINS**

Les revues et les grands quotidiens comportent nombre d'annonces pour des crèmes et lotions de tous genres qui s'en croit les prétentions des annonceurs, transformeront les mains les plus crevasées, les plus exzématueuses, en mains délicates dont l'épiderme est d'un velouté extraordinaire. Et peut-être, les prétentions des annonceurs sont-elles justifiées—mais, comme la peau de vos mains est identique à celle de votre visage et que toutes les femmes utilisent une crème quelconque pour leur visage, il est logique de déduire que la crème de beauté, le cold cream, la lotion dont elles se servent déjà pour leur visage, pourrait également leur servir pour leurs mains, sans qu'elles doivent ajouter à leurs dépenses en achetant des préparations spéciales pour leurs mains. En effet, la peau des mains est

seche, grasse ou normale, comme celle de votre visage. Que faites-vous pour corriger les défauts de l'épiderme de votre visage? Vous utilisez une crème, n'est-ce pas? Alors, servez-vous de cette même crème pour vos mains.

Mais, me dites-vous, nos mains sont plus sujettes que notre visage à subir les effets des travaux ménagers. Parfaitement, mais est-ce une raison pour encombrer votre table de toilette de nombreux bocalaux, quand celui qui contient votre crème pour le visage est tout ce qu'il vous faut pour traiter vos mains?

Admettons que, par suite des travaux ménagers ou même à cause de l'inclémence de notre température, vos mains soient rudes ou crevasées—alors, chaque soir, au coucher, enduisez vos mains d'une crème vitaminée—oui, la même qui devrait vous servir pour le visage. On affirme même qu'une crème onctueuse et riche à base de vitamines "F" peut guérir même les cas les plus rebelles d'exzéma.

Et si vos mains sont rouges et décolorées—la même crème au citron qui sert au blanchissage de la peau du visage, peut naturellement, blanchir également la peau de vos mains!

MES CONSEILS SONT GRATUITS: J'ai publié toute une série de feuillets sur les soins de beauté... soins du visage, des mains, des cheveux, du développement normal du buste, de la poitrine, de l'enlèvement des poils, des foyers et mesures normales. Ces feuillets ne sont pas des annonces. Adressez vos demandes à Cousine Blanche, 294 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal et n'oubliez pas d'inclure un timbre de 4 sous pour chaque feuillet désiré.

Cousine BLANCHE

**Gentil toutou!**

Oscar Dutilleul est tombé amoureux de Mme Letrinquart, une veuve fort jolie qu'il compte épouser prochainement.

La jeune femme habite une coquette villa aux environs de Paris. Dutilleul s'y rend pour la première fois.

Il sonne à la grille; et comme il s'aperçoit que celle-ci n'est pas fermée, il entre et suit l'allée qui mène à la villa.

A ce moment, un gros chien vient se jeter dans ses jambes en gambadant avec des signes de joie non équivoque.

Oscar flatte le dogue de la main, tout en lui disant:

—A bas les pattes, voyons! ... A bas les pattes! ... Cet animal-là m'a mis dans un bel état.

Et, en effet, le molosse, en posant ses grosses pattes sur la poitrine, les bras et le dos du trop heureux Dutilleul, lui a souillé de boue tous ses vêtements.

—A bas les pattes! crie toujours Oscar, tout en se brossant et s'acheminant vers la villa.

Une bonne vient lui ouvrir la porte.

—Madame Letrinquart?

—Entrez, monsieur.

Oscar entre joyeusement dans le salon, toujours escorté du gros chien qui, d'un bond s'élançait sur le canapé et s'y installe commodément.

—Voilà un animal que sa maîtresse gâte trop, se dit Oscar.

Bientôt la jeune veuve arrive, et l'amoureux ne songe plus à l'affreux molosse.

Mais celui-ci ne l'entend pas ainsi, sans doute, et désire être un tiers dans l'entrevue car il ne tarde pas à descendre du canapé pour aller près des deux fiancés; il pose une patte sur la robe de Mme Letrinquart et l'autre sur le pantalon de M. Dutilleul.

La veuve ne semble point se formaliser de cette familiarité; elle caresse le chien en murmurant, avec cette intonation de voix que les gens se croient obligés de prendre quand ils parlent aux bêtes:

—Oh! le beau toutou... le gentil toutou!

—Zentil!... zentil!... répète Oscar, pendant qu'il se dit en lui-même: "Est-ce que cet animal ne va pas bientôt nous laisser tranquilles?... Si j'étais le maître, comme je te flanquerais à la porte à coups de cannelé!... Mais, aujourd'hui, la belle veuve ne me le pardonnerait pas."

Les deux amoureux continuent donc à causer; mais quand le chien s'aperçoit qu'on ne s'occupe plus de lui, il se met à grogner et avance sa grosse tête.

—Oh! le beau toutou! murmure Mme Letrinquart en le caressant.

—Zentil!... zentil! reprend Oscar, qui se dit avec une fureur croissante:

—Décidément, c'est insupportable!... et ma future a une affection pour les chiens qui dépasse toutes les bornes!...

Bientôt après, la bonne ouvre la porte du salon en disant:

—Madame est servie.

—Allons, monsieur Oscar, dit la jolie veuve, passons dans la salle à manger; vous devez avoir grand appétit.

Les deux fiancés s'en vont, toujours accompagnés du molosse.

Celui-ci ne tarde pas à prendre les devants, attiré par l'odeur d'un superbe poulet rôti.

D'un bond il se précipite sur la table, enlève le poulet et va le dévorer dans le jardin.

La veuve ne sourcille pas.

—C'est dit-dile à la bonne aburrie, ab'est un petit malheur!

—Sapristi, madame, dit Oscar, vous aimez donc bien les chiens? —Les chiens?... moi!... je ne peux pas les souffrir! —Mais celui-ci?... —Celui-ci, c'est différent... puisqu'il vous appartient. —A moi?... Mais je ne peux pas voir un chien en peinture!... Je croyais qu'il était à vous! —Et nous qui avons passé toute notre matinée à caresser cette horreur de chien croyant nous être mutuellement grêbles!

BOUM

**Fils de brave**

C'est jeudi. Trois heures de l'après-midi tintent au petit clocheton de l'église du village. Il tombe des cieus embrasés une chaleur lourde qui rend le moindre souffle d'air brûlant comme celui qu'on respire autour d'une forge en feu. Tous les paysans, à l'exception des malades, sont aux champs, cra la récolte ne doit pas attendre, et c'est à la campagne surtout qu'il ne faut jamais remettre au lendemain ce qui peut être fait la veille. Malheur aux imprévoyants... Ils auront à se repentir de leur négligence quand la bise sera venue.

Les enfants ont imité les parents. Ils ont abandonné la maison qui ne leur offre aucune récréation, pour aller par petites bandes courir les bois et la plaine. Seul, le jeune Martial, fils de Grégoire, le facteur rural, est demeuré au village. Le brave enfant, qui n'a pas plus de dix ans, a préféré rester devant son habitation, et là, assis à l'ombrière sur la pierre du seuil, il lit, ou plutôt il relit le beau livre que son oncle lui a envoyé de la grand'ville, au jour de l'an, pour ses étrennes.

N'alliez pas croire que Martial n'aime point des jeux et veuille faire hypocritement son petit savant... Comme ses camarades, il ne déteste nullement les amusements de son âge; mais son intelligence précoce lui fait comprendre qu'il est plus agréable de s'instruire quand la chaleur grille la terre, que d'aller sautiller dans la campagne incendiée. Il fera les gambades doubles lorsque le soleil ne sera plus aussi vif.

En attendant, il lit, s'interrompt parfois pour jeter un regard sur Philomène, une fillette de trois

ans que sa mère, leur voisine, lui a confiée pendant qu'elle allait visiter une parente malade dans une ferme éloignée. Un silence profond tinte toute la rue, coupé seulement par les cris de la petite Philomène, qui joue avec des chiffons, les mains et la figure déjà salies par la terre qu'elle attrache avec ses ongles aigus.

Il y a une demi-heure environ que les deux enfants sont là, absorbés l'un dans sa lecture, l'autre dans ses jeux, quand tout à coup un bruit lointain fait lever la tête à Martial. Il écoute, essayant de deviner ce qui se passe, et soudain il perçoit distinctement ce cri sinistre en sa signification:

—Le chien... le chien...

Brusquement, du bout de la rue, débouche un méchant chien roquet, courant à toutes pattes, la langue pendante et de l'écumé aux babines. L'enfant a compris: c'est un chien entré qui l'on poursuit. Subitement, il s'est levé, et son premier mouvement a été de pénétrer dans sa maison, où il sera à l'abri. Mais une pensée, rapide comme un éclair, l'arrête. Philomène, ignorante du danger et trop petite d'ailleurs pour s'en garer, est là, toujours jouant. Sa mère lui en a confié la garde et il lui semble entendre la bonne femme lui dire:

—Fais bien attention, mon petit Martial, qu'il ne lui arrive point de malheur...

Aussitôt, il se précipite vers la fillette pour essayer de l'emporter dans la maison, mais il s'aperçoit qu'il n'en aura pas le temps. Le chien arrive à fond de train. Martial ôte alors vivement un de ses sabots et il se place résolument devant Philomène avec l'espoir que l'animal passera sans les voir. Mais le chien a vu l'enfant et il s'élançait sur lui. Le choc a été si violent que Martial n'a pu y résister. Il vient de tomber, en trainant dans sa chute l'affreux bête. Par un hasard extraordinaire, celle-ci se trouve dessous, et Martial, qui n'a point perdu son sang-froid, la saisie de la main gauche à la gorge, qu'il serre de toutes ses forces, tandis qu'avec son petit sabot il tente de lui écraser la tête. Le chien hurle, Philomène, effrayée, en fait autant. Des paysans, armés de bâtons et de fourches, accourent au pas de charge criant à l'enfant:

—Tiens bon, petit, nous voici là...

Et Martial cogne toujours. Enfin, on arrive à lui. Deux coups de pieds vigoureusement appliqués, achevent l'animal aux trois quarts assommé. On relève Martial, on le déshabille... Miracle... il n'y a pas une égratignure. La chute qu'il a faite et ses vêtements l'ont préservé.

A ce moment, survient son père, qui a terminé sa tournée et rentre chez lui. En quelques mots on le met au courant. Il pâlit mais on le rassure aussitôt: son fils est indemne. Alors le brave facteur, ancien trouper qui a quelques sauvetages à son honneur, ainsi qu'un témoignage deux médailles cousues sur sa blouse bleue, saisit son enfant entre ses bras, et l'enlève de terre, en l'embrassant éperdument:

—Bravo, Martial... Bien, mon fils...

**VRAIMENT**

Ce n'est pas sans un tantinet de tristesse que l'Angléterre voit les troupes canadiennes quitter l'île pour retourner dans leurs foyers, écrit Oscar Wild dans "World". Les Britanniques, en effet, ont appris à apprécier, non seulement la témérité enjouée, la bravoure gaie du Canadien au combat, mais encore sa cordialité amusée et amusante à l'arrière-ligne, en Angleterre, durant les fins de semaine coulees dans l'hospitalité des foyers anglais où l'on s'ingéniait d'ailleurs à dissiper le spleen qui aurait pu s'emparer de nos soldats si loin de la patrie et souvent voués à l'inaction. "Maintenant qu'ils s'en vont, trop lentement à leur gré et trop tôt à notre égard, écrit encore Wild, nous nous rendons bien compte qu'ils nous manqueront."

Henri PASSERIEU

**Partout, les DÉMOBILISÉS discutent leurs "PROJETS DE PAIX" avec les gérants de la B de M...**

Pouvons-nous vous aider à PARTIR DU BON PIED?

Le retour "au civil" n'est pas facile... nous savons qu'il comporte bien des problèmes.

Ce retour sera néanmoins fort simplifié si vous recourez à l'un des nombreux moyens qu'on met spécialement à votre disposition: allocations gouvernementales de rétablissement, comités de réadaptation et autres organismes pour les vétérans.

Le gérant de votre succursale de la B de M compte aussi parmi ceux qui tiennent à vous aider. Il connaît les problèmes des vétérans; il occupe une situation unique pour vous conseiller sagement en matière de finance et sur les maints autres aspects du retour à la vie civile.

Vous avez naturellement des projets: si vous partez du bon pied, votre problème de réadaptation sera déjà en bonne partie résolu.

A l'exemple de milliers d'autres démobilités, d'un océan à l'autre, rendez visite au gérant de votre B de M. Il lui fera grand plaisir d'étudier vos projets avec vous. Vous apprécierez sûrement la cordialité avec laquelle il s'appliquera à vous aider dans l'élaboration de vos projets et la solution de vos problèmes.

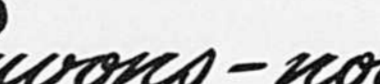
**BANQUE DE MONTRÉAL**

au service des Canadiens dans toutes les sphères de la vie depuis 1817

Succursale de St-Jérôme: J. R. L. VILLENEUVE, Gérant  
Succursale de Ste-Agathe-des-Monts: M. I. WALSH, Gérant  
Succursale de Ste-Thérèse: J. F. P. BARBEAU, Gérant  
Succursale de St-Jovite: J. G. MONGEAU, Gérant



MA BANQUE POUR UN MILLION DE CANADIENS



Petit format — se glisse dans votre poche.

**CHOIX**

Pour être vite soulagés, des millions de gens choisissent les Pastilles Smith Bros. contre la Toux due au rhume, Noires ou au Menthol. Recherchez-les sur les comptoirs. 10c partout.

**PASTILLES SMITH BROS. CONTRE LA TOUX**



M. Beaudry Leman est un économiste fort écouté au Canada et pour cause. Ses jugements sont marqués au coin d'une autorité qu'on prend rarement en défaut. Aussi aura-t-on noté avec soin ses observations de l'autre jour aux assemblées de La Banque Canadienne Nationale en faveur d'une industrie moins frappée par les taxes et les restrictions fédérales Sur ce point, M. Leman a revendiqué l'autonomie des provinces, sans laquelle nous tomberions sous un contrôle comme le désire M. Coldwell. Il n'est pas surprenant alors que celui-ci ait attaqué avec virulence l'attitude du gouvernement ontarien devant le plan fédéral.

Le Canada veut la prospérité et le meilleur moyen de l'obtenir, c'est de laisser les gens faire de l'argent. Qui amasse une fortune est l'ami du pays, de l'ouvrier et du fermier, parce que l'industrie qu'il exploite distribue de l'argent sur-tout au travailleur. Et cette distribution n'est abondante et constante qu'en autant qu'on permette au producteur d'opérer à profit. Autrement, comme les moins fins peuvent le comprendre, le fabricant ne voudra risquer ni ses peines ni son capital. Le profit est le seul mobile donc capable de nous donner une économie payante pour la classe ou vrière. C'est être faux berger que de faire croire à celle-ci que l'exploitant est un exploitateur, que le dividende à l'actionnaire est nécessairement une spoliation de la main d'oeuvre. On le croirait pourtant à écouter tels organisateurs qui déclanchent les grèves monstres qui infirment actuellement la marche de la reconversion. La reconnaissance du principe du profit est indispensable à l'essor national d'après-guerre.

**Partout, les DÉMOBILISÉS discutent leurs "PROJETS DE PAIX" avec les gérants de la B de M...**

Pouvons-nous vous aider à PARTIR DU BON PIED?

Le retour "au civil" n'est pas facile... nous savons qu'il comporte bien des problèmes.

Ce retour sera néanmoins fort simplifié si vous recourez à l'un des nombreux moyens qu'on met spécialement à votre disposition: allocations gouvernementales de rétablissement, comités de réadaptation et autres organismes pour les vétérans.

Le gérant de votre succursale de la B de M compte aussi parmi ceux qui tiennent à vous aider. Il connaît les problèmes des vétérans; il occupe une situation unique pour vous conseiller sagement en matière de finance et sur les maints autres aspects du retour à la vie civile.

Vous avez naturellement des projets: si vous partez du bon pied, votre problème de réadaptation sera déjà en bonne partie résolu.

A l'exemple de milliers d'autres démobilités, d'un océan à l'autre, rendez visite au gérant de votre B de M. Il lui fera grand plaisir d'étudier vos projets avec vous. Vous apprécierez sûrement la cordialité avec laquelle il s'appliquera à vous aider dans l'élaboration de vos projets et la solution de vos problèmes.

**BANQUE DE MONTRÉAL**

au service des Canadiens dans toutes les sphères de la vie depuis 1817

Succursale de St-Jérôme: J. R. L. VILLENEUVE, Gérant  
Succursale de Ste-Agathe-des-Monts: M. I. WALSH, Gérant  
Succursale de Ste-Thérèse: J. F. P. BARBEAU, Gérant  
Succursale de St-Jovite: J. G. MONGEAU, Gérant



MA BANQUE POUR UN MILLION DE CANADIENS



Petit format — se glisse dans votre poche.



**OPTOMETRISTE-OPTICIEN**  
Bachelier en Optométrie  
Diplômé de l'Université de Montréal  
**Spécialité**  
**EXAMEN DE LA VUE**  
Correction des troubles  
musculaires des yeux  
Prescriptions de verres

**PAUL E. TALBOT, Ba. O.**

330, rue SAINT-GEORGES — SAINT-JEROME  
Pour consultations : Tél. 171  
A Saint-Jérôme, tous les jours, de 2 à 9 h. p.m.

BUREAU-CHEF : 6761, rue St-Hubert, MONTREAL

## BADINAGES SUR LA MODE D'HIER

Antoine de Courtin, qui ne manqua guère de galanterie et qui fut un grand animateur de la politesse de son temps, écrivait en 1728: "La mode est une maîtresse absolue, sous laquelle il faut ployer la raison, en suivant pour nos habits ce qu'il lui plaît d'ordonner, sans raisonner davantage, si nous ne voulons sortir de la civilité".

N'en est-il pas ainsi de nos jours? On critiquerait la mode qu'on le suivrait tout de même, car personne ne voudrait dans un siècle où la toilette change et varie, se trouver en retard et sembler ridicule. Comme la mode a fait du chemin depuis l'an 700! A cette époque, dit M. Quicherat, dans son Histoire du Costume, il existait déjà de très bons tailleurs aptes à conduire leurs ciseaux et à faire des habits s'adaptant parfaitement bien à la forme du corps. Vers l'an 1150, la robe était le principal vêtement des hommes et des femmes. Et la ressemblance entre l'habillement des deux sexes était à ce point grande qu'il était parfois très peu facile de distinguer un homme d'une femme, et vice-versa.

Un fait curieux à souligner. Dans le temps, l'étoffe était fournie par le client. Si le tailleur faisait une erreur dans la coupe, il devait indemniser son client et payer une amende à la communauté des tailleurs dont il était membre. La coupe se nommait alors *taille*, d'où est venu le mot de *tailleur*.

La robe fut en usage pour les deux sexes jusque vers l'an 1500. A cette date, la robe ne servira à l'homme que comme déshabillé d'intérieur, ce que nous nommons aujourd'hui: robe de chambre. Là apparaissent les *chausses* qui montaient jusqu'aux genoux, le pourpoint et le grand manchet posé sur une épaule en tombant de l'autre côté. Sous Henri III, la mode et le bon ton exigèrent que les hommes fussent parés de perles, de colliers, de bagues, et même, ô scandale!... de boucles d'oreilles. Bien plus, ils devaient se parfumer. Et pour avoir de l'élégance, un homme devait alors marcher sur la pointe des pieds, branler allègrement la tête, et prononcer de jolis mots avec une jolie voix. Au siècle suivant, la mode eut de multiples caprices, si bien que Marana écrivait en 1697: "Quand un habit dure plus que la vie d'une fleur, il paraît décrépit". En 1688, La Bruyère avait déjà noté: "Une mode a à peine détruit une autre mode, qu'elle est abolie par une plus nouvelle, qui cède elle-même à celle qui la suit, et qui ne sera pas la dernière..."

Vers 1700 surgit la culotte, qui moins de cinquante ans après devenait collante. Puis le pantalon naquit. Ce fut une révolution; ceux qui l'adoptèrent furent qualifiés de *sans-culotte*, mot qui fit fureur au temps de la Révolution française en 1790.

Aujourd'hui, et depuis très longtemps, c'est le pantalon qui est de mise au brave homme qui peut, ni se parfumer comme jadis, ni porter des boucles d'oreilles comme autrefois. La mode a voulu depuis que le parfum ne soit qu'aux femmes, et elle a voulu qu'elles seules en usent à leurs gré et caprices. Ceux-là du sexe fort qui se mettraient du rouge aux lèvres ou de la santé empruntée sur les joues, risqueraient fort en premier lieu d'être la risée des hommes et secondement le ridicule des femmes. Non, les parfums, les fards, le rouge à lèvres, les robes et les boucles d'oreilles, tout cela appartient à la femme. Et c'est elle qui crée la mode, qui crée les usages, et les hommes s'y adaptent qu'ils le veulent ou non. C'est la loi.

Que diraient les dames si les hommes revenaient à cet usage qui existait à une certaine époque de garder son chapeau même en leur présence. Ceci peut paraître curieux: c'est pourtant la vérité. Dans son amusant volume sur la civilité d'autrefois, M. Franklin note qu'à la cour de Louis XIV on restait la tête couverte dans les appartements, devant les dames, même au bal en dansant. A l'église, on restait couvert pendant le sermon, pendant vêpres; on ne se découvrait qu'à l'élevation. Et cette mode n'était pas nouvelle alors puisqu'un manuel de civilité imprimé en 1618 note: "Quand on est à table, c'est assez de faire quelque signe de révérence avec la tête, car il n'est pas bienséant de se découvrir à table". Ce n'est que vers 1785 que la politesse entra dans ses cadres l'obligation de se découvrir à table, et se découvrir pour saluer, et je crois bien que ce furent les femmes, par leurs reproches, par leurs désirs, par leurs invitations, qui furent les responsables de cette galanterie moderne qui fait l'admiration de tous.

Chaque fois qu'un homme lève son chapeau devant une dame, il rend à la femme un tribut d'admiration qui d'ailleurs lui est dû; la femme n'appartient-elle pas au sexe qui rend la vie agréable, qui en est d'ailleurs le parfum et dont les caprices pour la mode, les toilettes, les beautés, sont sur la route de l'homme du soleil et de la gaieté.

Comme tout a changé! Et comme tout changera encore. Dans les ateliers de Madame la Mode, l'activité ne cesse jamais. Quelles que soient les guerres, quels que soient les troubles et les deuils, quelles que soient les misères de toutes sortes, la Mode ne s'arrête pas, ne s'arrête pas, ne s'arrête pas. C'est le désir de l'homme qui crée la toilette moderne, et l'homme se laisse facilement gagner par la jolie robe ou le coquet chapeau... Les hommes: grands enfants qu'un rien berce, enchante et ravit... Les femmes le savent si bien d'ailleurs!...

YVONNIC

**MAINTENANT**  
**OUVERTE**  
**AUBERGE LAROSE**

Tél. 622 r 16 — St-Sauveur des Mts

Chambre et pension — Très bonne  
accommodation

## LES CLOCHES FELEES

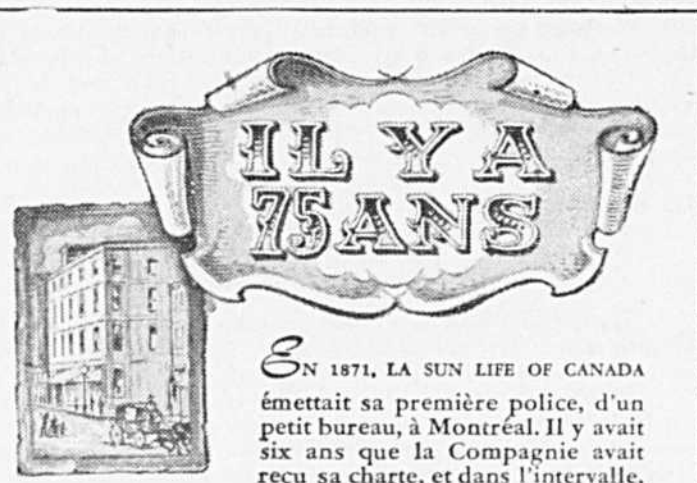
Il est amer et doux, pendant les nuits d'hiver, D'écouter, près du feu qui palpite et qui fume, Les souvenirs lointains lentement s'élever Au bruit des carillons qui chantent dans la brume.

Bienheureux la cloche au gosier vigoureux Qui, malgré sa vieillesse, alerte et bien portante, Jette fidèlement son cri religieux, Ainsi qu'un vieux soldat qui veille sous la tente!

Moi, mon âme est félée, et lorsqu'en ses ennuis Elle veut de ses chants peupler l'air froid des nuits, Il arrive souvent que sa voix affaiblie

Semble le râle épais d'un blessé qu'on oublie Au bord d'un lac de sang, sous un grand tas de morts, Et qui meurt, sans bouger, dans d'immenses efforts!

CHARLES BAUDELAIRE



EN 1871, LA SUN LIFE OF CANADA émettait sa première police, d'un petit bureau, à Montréal. Il y avait six ans que la Compagnie avait reçu sa charte, et dans l'intervalle, par l'Acte de la Fédération universelle qu'il s'est acquise.

L'essor de la Compagnie est la preuve de la considération que lui accorda le grand public. Pendant les trois quarts de siècle où les guerres ont marqué tous les pays, où les importantes inventions et les grandes découvertes de la science ont changé les destinées de l'homme, la Sun Life of Canada a connu succès après succès, son développement s'adaptant constamment à l'évolution des hommes et des entreprises industrielles. En 1895—après 25 ans d'opérations—l'assurance en vigueur se chiffrait par \$35 millions, et en 1920—après 50 ans—par \$488 millions. Aujourd'hui—après 75 ans au service du public—la Sun Life of Canada se place aux premiers rangs des compagnies d'assurance-vie comptant plus d'un million de détenteurs de polices et l'assurance en vigueur atteint \$3,390,372,327. La solidité financière de la Compagnie et la qualité des services qu'elle rend sont vraiment dignes des meilleures traditions d'une entreprise qui jouit depuis longtemps d'une excellente réputation.

Extraits du Rapport Annuel de 1945

Versements effectués depuis sa fondation \$1,800,672,431  
Versements effectués en 1945 \$90,226,067  
Assurances en vigueur \$3,390,372,327  
Nouvelles assurances \$241,409,819



## SUN LIFE OF CANADA

Le rapport annuel de 1945 sera envoyé à tous les détenteurs de polices; on pourra aussi en obtenir un exemplaire en s'adressant à

## QU'EN PENSEZ-VOUS, MESDAMES?

DEVOIRS FEMININS ?

En Italie, M. Mussolini qui s'est occupé de tout, a touché à tout et donné son avis sur tous les sujets, n'a pas manqué, il y a quelques années, de dresser à l'intention de la femme italienne une série de dix commandements, appelés selon lui à faire des épouses modèles pour ses soldats.

Nous publions cette liste à l'attention de nos lectrices:

1.—Aime ton mari au-dessus de toute chose, aime ton prochain, mais souviens-toi que ta maison appartient à ton mari et non à ton prochain.

2.—Considère ton mari comme un hôte de marque, comme un ami précieux et non comme une amie à qui on raconte les petits ennuis de l'existence.

3.—Que ta maison soit en ordre et ton visage riant à son retour. S'il ne s'en aperçoit pas tout de suite, excuse-le.

4.—Ne lui demande pas le superflu pour la maison. Si tu le veux, ne lui demande qu'un logis gai, beaucoup de lumière, de clarté et de la tranquillité pour les enfants.

5.—Que tes enfants soient toujours propres et frais, que tu sois toi-même toujours comme eux, fraîche et propre. Qu'il sourie en vous voyant, qu'il pense à vous s'il est absent.

6.—Souviens-toi que tu l'as épousé pour la bonne et la mauvaise fortune. Si tout le monde l'abandonnait, tu devrais encore garder ta main dans les siennes.

7.—Si ton mari a encore sa mère, souviens-toi que tu ne seras jamais assez bonne et assez dévouée pour celle qui l'a bercé enfant, dans ses bras.

8.—Ne demande pas à l'existence ce qu'elle n'a jamais pu donner à personne; si tu es utile, sois déjà heureuse de cela.

9.—Si le malheur survient, ne te décourage pas. Le calme viendra. Aie confiance en ton mari et il aura du courage pour deux.

10.—Si ton mari s'éloigne de toi, attends-le. Même s'il t'abandonne, attends-le. Tu n'es pas seulement sa femme, tu es l'honneur de son nom. Un jour, il reviendra en te bénissant.

Mussolini n'est plus. On connaît sa triste histoire au cours de la guerre. On sait aussi sa triste fin. Il est à se demander s'il y pensait quand, au sommet de sa gloire, il s'adressait ainsi aux femmes de son pays...

YVONNIC

LA TABAC À PIPE ORIGINAL AROMATISÉ DU CANADA

**OLD CHUM**

COMMENT CORRIGER CELA?

La crème qui matonne. — Un bouillon de trop et voilà la crème aux œufs qui matonne. Aura-t-on encore du lait pour la recommencer, ce n'est pas sûr et c'est si dommage de gâcher alors que tout est si cher.

Il y a peut-être un moyen de vous en tirer. Mettez la crème manquée dans une bouteille propre, et agitez violemment ou bien versez-la dans un saladier et fouettez avec le fouet à œuf; neuf fois sur dix cela arrange tout.

Yvanhoe B. Richer, C. A.

COMPTABLE AGREE

St-Jérôme  
312, St-Georges  
Tél. 58

Montréal  
4850, Lacombe  
AT. 8850

## SAVOIR VIEILLIR

Vieillir en beauté! Il me semble que ce ne serait pas si on se rendait compte qu'il faut vieillir et qu'il vaut mieux le faire bien que tenter l'impossible. Si on faisait bravement ses adieux à la jeunesse qui n'est déjà plus!

Savoir vieillir! Finir en beauté vraie! Etre sincère!

Car il est une beauté véritable qu'on ne découvre que sur un visage calme, paisible, heureux de vieille dame. Une beauté qui attire, qui retient, qui subjugué. Une sérénité qui repose, qui rassure, qui console.

Je ne sais rien de plus joli qu'un visage de femme qui n'est plus jeune et qui sait en faire gaiement son deuil. Qu'elles sont charmantes ces vieilles grands-mamans toutes préoccupées des autres et qui oublient joyeusement leurs rides en s'oubliant elles-mêmes.

Savoir vieillir! la dernière des sciences à acquérir! Mais la plus importante des sciences féminines.

(Le Jour)

MISTOU

## FAITES VOTRE RACCOMMODAGE



## PENDANT LA GILLETT NETTOIE LES RENVOIS!

● Vos renvois d'eau sont bloqués? Inutile de vous alarmer car la Lesive Gillett a été faite de les déloger pendant que vous vous reposez. Elle n'a pas sa pareille pour dégraisser, détartrer et faciliter toutes sortes de nettoyages!

BROCHURE GRATUITE! Ecrivez à Standard Brands Ltd., Fraser Ave. de Liberville St., Toronto, Ont., pour obtenir un exemplaire de la brochure Gillett expliquant comment la Gillett délogue les renvois d'eau, détruit le contenu des cabinets extérieurs, nettoie, stérilise, fait du savon et aide de multiples autres façons.



Ne faites jamais dissoudre la lesive dans l'eau chaude, l'action de la lesive elle-même réchauffe l'eau.

Les belles pages

## LE DEVOUEMENT FILIAL

Dans un village d'Alsace, on couronnait chaque année la jeune personne qui s'était montrée la plus dévouée pour ses parents.

Le jury étant assemblé, un aveugle sollicite le prix en faveur de sa fille. "Voilà, dit-il, cinq ans que je suis privé de la vue, et trois ans que je n'ai plus mon épouse. Mes yeux, insensibles à la lumière ne me servaient qu'à pleurer. Me trouvant sans ressources, je dis à Elise: "Partons, ma chère enfant;

## CORSETS "SPIRELLA"

Vêtements de support, d'élégance et de confort "SPIRELLA"

CORSETIERES EXPERTES  
Madame Jules Raymond, 246 Labelle, Saint-Jérôme

Madame Blanche Perron, 246 Labelle, Saint-Jérôme

Madame J. Bte Labelle, 422 Ouimet, Saint-Jérôme

allons, de ville en ville, implorer la pitié des riches de la terre. En te voyant si jeune souffrir avec moi, ils s'attendrissent sur ton sort, et soulageront notre misère.

"—Que dites-vous là, mon père! me répondit-elle. Je n'ai plus ma courageuse mère, il est vrai; mais son exemple est gravé dans mon cœur, et comme elle je veux travailler et non mendier. J'ai treize ans, je suis assez forte pour nourrir ma tâche. Non, non, ne quittez pas notre chaumière: le bon Dieu bénira mes efforts, et rien ne nous manquera."

"A ces mots, elle se jeta à mon cou, et je l'embrassai avec transport.

"Depuis, quel courage n'a-t-elle pas montré! Elle se lève chaque jour dès les premiers chants du coq, et, après sa prière, elle se met à son ouvrage, prenant garde de troubler mon repos.

"Mais le plus souvent je suis déjà éveillé, et je me plais à écouter son rouet qui file la laine. Ce bruit me paraît beau comme l'était jadis pour moi un rayon du soleil levant.

"La pauvre enfant se fatigue beaucoup, mais n'en laisse rien paraître. Quand je suis veillé, elle vient vers moi en chantant, et m'embrasse avec la plus vive affection. Voilà trois ans qu'elle me prodigue tous les soins que je puis désirer. Il me semble que je suis fondé à demander pour elle la couronne de la piété filiale.

Le jury décida, en effet, qu'Elise méritait ce prix. Elle s'approcha en rougissant, et ne reçut la couronne avec plaisir, parce que cet honneur était un sujet de joie pour son bon père.

## LE CASQUE DE JEAN BAPTISTE

Les officiers du 6<sup>e</sup> régiment d'infanterie de Sa Majesté Britannique, stationnés, vers ce temps-là, à Québec, étaient bien le corps d'hommes le plus turbulent dont la colonie ait été gratifiée depuis la conquête. Légion était le nombre d'espiègleries de tous genres qu'ils faisaient aux paisibles citoyens. Un habitant, le chef orné d'une tuque ou bonnet de la plus brillante écarlate, de 2 pieds de longueur, ayant disposé de son voyage de foire, était arrêté, le matin, debout, dans sa traîne, vis-à-vis les casernes des Jésuites, et jadis tranquillement avec un de ses amis. Quelques officiers, groupés à une petite distance, lui lâchaient force épigrammes accompagnées de grands éclats de rire, en pointant du doigt le flamant bonnet rouge, dont il avait le chef affublé. Le loustic du groupe satirique s'en détache et s'approche de Jean-Baptiste.

—Tendrement! tendrement! (softly) fit le militaire: moa vouloir être le hami à vous et proposer yune petit échange de ma casque contre vos moules à fromage?

Et ce disant, il arrache le bonnet rouge et s'en affuble, tout en mettant son propre casque sur la tête de Jean-Baptiste, aux grands éclats de rire des assistants et surtout de ses amis militaires. Mais la scène change tout à coup de face: Jean-Baptiste ne pard pas la tête, tire un feuet accroché à sa ceinture, en applique un rude coup sur la croupe de son vigoureux cheval, qui part comme l'éclair, enfila la rue de la Fabrique et la rue Saint-Jean, débouche par celle du Palais, franchit la porte de la ville et lance son cheval au galop sur le pont de glace de la rivière Saint-Charles, pressé sans doute de montrer à sa femme le beau troque qu'il a fait de sa tuque, pour un casque de martrre valant pour le moins six à sept guinées.

Il est inutile d'ajouter que les hourras, les bravos du peuple se firent longtemps entendre après la disparition de Jean-Baptiste.

Ph. A. de GASPE

Le rêve est le pain quotidien de l'existence.

Les illusions ne sont que des ombres qui nous cachent les épines et l'issue de la route.

En répondant à une calomnie, on dit rarement des choses qui valent mieux que le silence.

Là où l'on aime, il n'y a pas de peine: on aime sa peine.

St-Augustin

## "SI SEMBLABLES, ET POURTANT SI DIFFERENTS!"

"Comment deux produits peuvent-ils être à la fois si semblables et si différents? Le thé Lipton ressemble à n'importe quel thé, mais son goût est si frais, si animé, si vivace, que tous les autres thés sont fades par comparaison."

En effet, c'est la saveur vivace et animée du thé Lipton qui marque toute la différence. Les connaisseurs admettent que le goût du thé Lipton est toujours frais, séduisant, vivace, qu'il a du corps, qu'il n'est jamais fade ou insipide. Assurez-vous une joie nouvelle en adoptant le thé Lipton, d'un goût plus riche et bien vivace.

Le Messenger

## AMATEURS DE SPORTS

Jeunes et plus jeunes adorent tous les sports... amusements des plus sains — Rien n'est plus agréable que de s'adonner gaiement à son sport favori avec un bon équipement.

**Patins et chaussures  
Jambières et Gants  
Bâtons de hockey**



**Skis et Bottines de ski  
Mitaines de ski  
Equipement complet pour skieurs**



## La Ferronnerie Alfred Langlois

Limitée

503 rue Saint-Georges, Tél. 54 Saint-Jérôme

Une légende canadienne

# La tragique Aventure de Joséphine Lalande

par Ph.-Aubert de GASPE

note de la rédaction: Nous commençons cette semaine la publication, en trois chapitres, d'une magnifique légende, probablement la plus intéressante, la plus originale qu'ait écrite le merveilleux écrivain canadien Philippe Aubert de Gaspé. Certes, la légende se passe au temps jadis, alors que les morts sortaient des cimetières pour se promener par les rues, venaient frapper aux vitres et aux portes pour demander des prières. Ca ne se produit plus de nos jours, mais autrefois, tout cela avait de l'importance. Il y avait les feux-follets, les loup-garous, les jeteurs de sort; avec le progrès moderne, ces choses-là auraient bien peu de chances d'être acceptées en 1946. C'est tout de même intéressant que de jeter un coup d'oeil dans le passé, et nous savons que nos lecteurs trouveront bien intéressante cette légende, dont nous donnons cette semaine la première tranche.

ses amitiés sur un jeune homme, son voisin, qui avait été quasi élevé avec elle. Si Joséphine était la plus belle créature (fille) de Ste-Anne, Hippolyte Lamonde, alors âgé de vingt-huit ans, en était le plus beau des garçons, mais aussi doux, aussi patient qu'il était brave et vigoureux. La jeune fille et lui s'étaient fiancés en cachette depuis longtemps; ce qui n'empêchait pas Lamonde de souffrir en la voyant folâtrer avec tous les garçons qui l'accostaient: mais il mangeait son avoine sans souffler mot: il était trop fier pour se plaindre. Hippolyte aurait déjà fait la grande demande, mais son orgueil l'en empêchait, car il avait, un jour, entendu le père Lalande dire qu'il ne donnerait sa fille en mariage qu'à un jeune homme à son aise; et qu'il n'entendait pas la donner à un quéteux.

Ca lui avait pris au nez comme de la fine moutarde, car sans être un quéteux, il n'avait presque rien devant lui. Son père chargé d'une nombreuse famille n'était pas riche, et quant à lui il ne faisait que commencer à vivre proprement de son métier; il était adroit comme un singe, bon constructeur et fin menuisier. Sur ces entrefaites, il reçut une lettre d'un de ses oncles qui demeurait dans le Haut-Canada, l'invitant à venir le trouver; la lettre mandait qu'il y avait de l'ouvrage à goûter (en quantité) dans ce pays-là, peu d'ouvriers et qu'il lui donnerait une part dans une entreprise de bâtisses qu'il avait faite pour le gouvernement, laquelle entreprise lui ferait gagner beaucoup d'argent dans l'espace de trois années. Il fit part de cette bonne nouvelle à sa fiancée: elle pleura d'abord beaucoup, mais lui donna de si bonnes raisons, qu'elle consentit à le laisser partir, en lui promettant de lui garder sa foi. La Fine fut bien triste pendant quelques jours après le départ de son fiancé, mais le sexe est pas mal casuel (volage) comme vous savez, et peu de temps après, elle recommença son train de vie ordinaire; ni plus, ni moins. Elle revenait un soir d'une veil-

### PREMIERE PARTIE

Comme l'on fait son lit on se couche, dit sentencieusement le père Chouinard. Si Joséphine Lalande eut été mieux élevée, morigénée par ses parents, quand elle était petite, elle ne leur aurait pas causé tant de trépin, ainsi qu'à elle-même. La Fine, comme tout le monde l'appelait, était fille unique et ses parents en étaient affolés, n'ayant point d'autres enfants qu'elle: elle fut en conséquence élevée à tous ses caprices; si le papa la grondait un peu, la mère prenait la part de sa fille; et si la maman la repréhendait, le papa disait: "Pourquoi fais-tu 22 hore la peine à l'enfant?" Ce qui empêcha pas Joséphine d'être à seize ans la plus belle fille de la paroisse de Ste-Anne; et si avenante (polie, gracieuse) avec tout le monde, surtout avec les garçons, que la maison des bonnes gens ne vidait jamais. C'était à qui se ferait aimer de la belle et riche héritière; mais si la Fine jouait et folâtrait avec eux tous, si elle les amusait chacun leur tour, c'était pour accaparer tous les farauds (cavalliers) de la paroisse, s'attirer des compliments et faire enrager les autres jeunes filles; car voyez-vous, elle avait déjà porté

lée sur les minuits avec une bande de jeunesse, riant, sautant, dansant, poussant celui-ci, donnant une tape à celui-là et, faisant à elle seule plus de tintamarre que tous les autres ensemble. Arrivés près de l'église, ils aperçurent, debout sur le perron de la grande porte, un homme portant un surplus et un bonnet carré; cet homme avait la tête penchée et les deux bras étendus vers eux. Tout le monde eut une soulerie; mais Joséphine se remit bien vite et leur dit: — C'est Ambroise, le fils du bedeau, qui s'est accourti comme ça pour nous faire peur; je vais bien l'attraper, je vais emporter son bonnet carré, et il lui faudra bien qu'il vienne le chercher avant la messe. Ce qui fut dit fut fait; elle monta à la course sur le perron de l'église, s'empara du bonnet carré, et se mit à sauter et à danser au milieu des autres en faisant toutes sortes de farces. Les bonnes gens dormaient quand elle arriva à son logis: elle rentra à la sourdine, mit le bonnet carré dans un coffre à moitié vide qui était dans sa chambre à coucher, le ferma avec soin avec une clef qu'elle mit dans sa poche, et dit en elle-même: "Quand Ambroise viendra demain matin, je m'en divertirai un bon bout de temps en lui disant que j'ai perdu le bonnet carré dans la grande anse de Ste-Anne, et qu'il le cherche." Elle allait s'endormir, lorsqu'elle entendit du bruit à la fenêtre du nord de sa chambre: elle ouvre les yeux et voit le même individu qu'elle avait vu sur les marches de l'église, qui se tenait encore le corps en avant et les lèvres collées sur une des vitres du châssis, et elle entendit distinctement ces paroles: "Rendez-moi mon bonnet carré!" Un bruit qu'elle entendit aussitôt dans le coffre la fit frissonner. La lune était alors levée et elle vit qu'au lieu d'Ambroise, c'était un grand jeune homme pâle comme un mort qui ne cessait de crier: "Rendez-moi mon bonnet carré!" Et à chacune de ces paroles, elle entendait frapper en dedans du coffre comme si un petit animal prisonnier voulait en sortir. La peur la prit tout de bon, et elle se couvrit la tête avec ses couvertures pour ne rien voir ni rien entendre: elle passa une triste nuit, tantôt assoupie, et tantôt se réveillant en sursaut. Quand elle voulut se lever le lendemain au matin, elle entendit encore du bruit dans le coffre, elle ne fit qu'un saut, prit ses hardes et alla s'habiller dans la chambre voisine. Lorsque ses parents la virent si changée, (elle l'était, en effet, elle avait déjà un bouillon de fièvre), ils la grondèrent d'avoir veillé si tard; mais voyant qu'elle avait les larmes aux yeux, ils l'embrassèrent en lui disant de ne pas se chagriner, et qu'ils seraient fâchés de lui avoir fait de la peine. Joséphine passa la journée tant bien que mal; elle frissonnait au moindre bruit et se tint constam-

ment auprès de sa mère et de sa tante. Elle leur dit vers le soir qu'elle avait peur de coucher seule et qu'elle les pria de lui faire un lit auprès de sa tante dans la mansarde. On lui accorda sa demande. Elle était à peine couchée, le soir, que sa tante s'endormit; mais la pauvre Joséphine, elle qui ne pouvait dormir, aperçut aussitôt vis-à-vis de la fenêtre une ombre qui lui fit lever les yeux, et elle vit le même fantôme qu'elle avait vu la veille et qui suspendu dans les airs, et dans la même attitude, lui cria: "Rendez-moi mon bonnet carré!"; elle poussa un cri lamentable et perdit connaissance.

Toute la famille fut aussitôt sur pied, mais ce fut avec bien des peines qu'on lui fit reprendre connaissance. Elle passa le reste de la nuit sans dormir, la tête appuyée sur le sein de sa mère et tenant serrées dans les siennes les mains de son père et de sa tante. Comme elle était plus accablée (calme) le matin, on lui proposa d'aller chercher le plus fin chirurgien de la paroisse, mais elle s'obstina à faire venir le curé. Quand le curé fut venu, elle lui raconta en secret toute son aventure. Il fit son possible pour la rassurer, il lui donna des bons conseils et lui dit qu'il ne pouvait faire autre, pour le moment, que de lui envoyer des saintes reliques, mais le lendemain au matin il avait l'espoir de la délivrer de cette apparition qui l'avait mise dans l'état de souffrance où elle était.

Les bonnes gens lui firent un lit dans leur chambre, dont ils fermèrent les contrevents à sa demande, et passèrent encore la nuit auprès d'elle: ce qui fit qu'elle dormit assez bien et qu'elle se trouva mieux le lendemain au matin, quand le curé vint la voir, comme il lui avait promis.

Vous savez, messieurs, continua le père Chouinard, que tous les curés ont le Petit-Albert pour faire venir le diable quand ils en ont besoin.

Nous baissâmes tous la tête et signe d'assentiment, à une sentence si incontestable.

Quand il fut nuit, le curé tira le Petit-Albert qu'il tenait avec précaution sous clef, et lut le chapitre nécessaire en pareilles circonstances. Un grand bruit se fit entendre dans les airs, comme fait un violent coup de vent, et le mauvais esprit lui apparut. Comme c'était la première fois qu'il le voyait, il ne lui trouva pas la mise trop avenante (avenante) et il croisa son étole sur son estomac en cas d'avarie.

Le diable s'était pourtant mis en frais de toilette pour l'occasion: habit, vestes, et culottes de velours noir, chapeau de général orné de plumes, bottes fines et gants de soie: rien n'y manquait. Et si ce n'est qu'il était pas mal brun, qu'il avait les pieds et les mains pas mal longs, il aurait pu passer proprement parmi le monde. Le curé lui reprocha amèrement ce qui était arrivé à la pauvre jeune fille, l'accusant de lui être apparu pour la faire mourir.

— M. le curé, dit le diable, sous (sauf) le respect que je dois à votre tonsure, vous me croyez donc bien mais pour m'être servi de tels moyens, tandis que j'étais sûr de ma proie en flattant sa vanité et sa coquetterie, et que tôt ou tard j'aurais mis la griffe sur son âme; tandis qu'à présent la voilà guérie pour le reste de ses jours et qu'elle va se jeter à la dévotion. Allons donc, pour un curé d'esprit, j'aurais cru que vous connaissiez mieux le cœur humain.

Vous voyez, messieurs, ajouta le père Romain, que le diable parlait poliment et qu'il donnait de bonnes raisons. Ah! dam! je ne lui aurais pas conseillé de se regimber contre un prêtre: il aurait trouvé à qui parler. Il vous l'aurait débarrassé avec son étole qu'il en aurait hurlé comme un chien sauvage. Il paraît que le curé goûta ses bonnes raisons, car il coupa l'air en forme de croix: la terre trembla et le méchant esprit disparut.

Quand le curé vit que le diable s'en était retiré les mains nettes, il prit dans sa bibliothèque, le plus gros livre latin qu'il put trouver et se mit à lire; et il lut si longtemps qu'il s'endormit la tête sur le livre. Il eut un songe pendant son sommeil: je ne puis dire quel était ce songe, mais il paraît qu'il avait trouvé son affaire. Il dit la messe à l'intention de la pauvre Joséphine et se transporta chez elle, où il la trouva tant soit peu mieux.

### A SUIVRE

Une jeune fille de ma connaissance a reçu pour la Saint-Valentin, une carte postale sur laquelle s'imprimait, majestueusement, un coeur transpercé d'une flèche. C'était original, mais tragique aussi! Comme signature, un simple nom: Henri. Il y en a bien des Henri de par le monde, et dame! ma gentille demoiselle cherche encore qui peut bien se cacher sous ce nom... Qui? Tant de curiosité, et pourquoi?

N'allez jamais vous étendre, qui que vous soyez, vieillard, homme d'âge mur, dame, jeune fille ou jeune homme, sur une sortie des classes... Nous parions que vous en entendrez des réflexions! Les enfants, terribles quand ils sont en groupes!

## LES EDITIONS VARIETES PUBLIENT ET PRESENTENT...

Un ouvrage documentaire  
**LES PAYS-BAS**  
par Hendrick Riems

Mené par le désir de bien faire connaître le peuple hollandais l'auteur donne une véritable synthèse de l'histoire de la Hollande.

Il en est de la vie des peuples comme de celle des individus, écrit l'auteur, pour bien la connaître, des petits faits sont plus importants parfois que des périodes entières. C'est pourquoi il insiste sur des détails marquants qui aident à comprendre le peuple néerlandais d'aujourd'hui d'après son histoire.

Le lecteur qui veut connaître la signification des troubles actuels aux Indes Néerlandaises trouvera dans ce livre des explications, claires, au point, complètes.

Cet ouvrage a une grande valeur documentaire et historique, en plus d'être d'un passionnant intérêt d'actualité. Un ouvrage de 216 pages. Prix: \$1.25, par la poste, \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

Un touchant portrait  
**CLEMENCEAU DANS LA RETRAITE**  
par René Benjamin  
de l'Académie Goncourt

On parle partout et tout le temps de paix depuis que la guerre est terminée. Clémenceau fut l'homme qui a fait vivre cet espoir lors de l'autre guerre.

Si on avait donné suite à ses conseils, les sacrifices de 14-19 n'auraient pas été perdus, les grands généraux n'auraient pas été que des grands généraux sans victoire. C'est lui, c'est bien lui qui aurait pu nous sauver de la guerre qui vient de faire souffrir toute l'humanité.

Il a tenu tête à tous les ennemis de la paix, devant et derrière, réduit la canaille, rejeté la ganache, incarné sa patrie.

Mais Clémenceau n'a pas réussi à imposer à tous les Alliés ses vues claires et prophétiques. Père la Victoire, il fut malgré lui, peut-être, le père de la guerre de 39, parce qu'il n'a pas été plus l'adversaire de Wilson ou de Lloyd George.

La physionomie du "Tigre" s'y révèle dans sa farouche grandeur, dans son obstination sévère, dans sa vie austère.

Ce livre offre plus qu'un portrait, c'est une suite d'instants qui traduisent toute l'âme du célèbre politique.

Un ouvrage de 264 pages. Prix: \$1.25, par la poste, \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal.

Une histoire angoissante  
**LA MARIE DU FORT**  
par Georges Simonon

A Port-en-Bassin, petit village de pêcheurs en Bretagne, vivait Marie, une pauvre fille qui travaillait comme servante dans le café du port. Marie était orpheline.

Les circonstances ont donné une âme farouche à Marie, si bien, qu'on ne l'appelait plus que "la Sournoise". Un charme étrange émane cependant de cette jeune fille dont Henri Chatelard et Marcel Viau sont amoureux.

Les deux hommes se sont voués une haine impracable. Un drame va éclater. Qui sera vainqueur? Ce roman fait partie de la collection de livres policiers de Georges Simonon, récemment publiés aux Editions Variétés et qui comprend déjà: Les soeurs Lacroix, L'homme qui regardait passer les trains, Malempin, Les sept minutes, Les suicidés, Les rescapés du Télémaque, Le testament Donadieu, Monsieur La Souris, etc.

Un livre de 224 pages. Prix: \$1.25, par la poste, \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal.

Un grand roman  
**SIEGFRIED ET LE LIMOUSIN**  
par Jean Giraudoux

Avec ce roman, nous pénétrons au royaume du raffinement, du charme, de la grâce ailée et de la légèreté fleurie. Qui ne connaît l'art délicat de Giraudoux! Lui que le tout Paris a appelé son poète, son gamin tendre et inspiré.

## GRAND BINGO

au profit de la Chorale Paroissiale  
**MERCREDI LE 20 FEVRIER 1946**  
8 heures p.m.

au Grill Rose de l'Hôtel Maurice

sous le patronage de M. le chanoine  
Emile Dubois, curé de Saint-Jérôme

Les billets sont en vente chez M. Henri Dupras, Tél. 491-W

Un prophète qui expose sous la forme la plus fantaisiste ou tragique le problème des âmes française et allemande. Ce jeune Français dont la guerre a chaviré la mémoire, qui est devenu Allemand, qui doit réapprendre à parler, à penser français, est pour Giraudoux un héros de prédilection où il a mis toute son âme, tout son talent génial. La belle figure de Geneviève, la jeune Française qui doit lui rendre sa patrie, sa nationalité, sa véritable vie est, grâce à l'artiste, une de ces créations que l'on sent palpiter comme un rêve... trop beau.

Un volume de 256 pages. Prix: \$1.50, par la poste, \$1.60. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

### LA FEE QUI COURT

Je rencontrais l'autre jour une bonne fée qui courait comme une folle malgré son grand âge.

—Etes-vous donc si pressée de nous quitter, madame la fée?

—Ah! ne m'en parlez pas, répondit-elle. Il y a quelques centaines d'années que je n'avais vu votre petit monde, et je n'y comprends plus rien. J'offre la beauté aux jeunes filles, le courage aux jeunes gens, la sagesse aux vieux, la santé aux malades, enfin tout ce qu'une honnête fée peut offrir de bon aux humains et tous me refusent. Avez-vous de l'or et de l'argent, me disent-ils, nous ne souhaitons pas autre chose: or, je me sauve car j'ai peur que les roses des buissons ne me demandent des papiers de diamants et que les papillons n'aient la prétention de rouler carrosse dans la prairie.

—Non, non, ma bonne Dame, s'écrient en riant les petites roses qui avaient entendu grogner la fée: nous avons des gouttes de rosée sur nos feuilles.

—Et nous, disent en folâtrant les papillons, nous avons de l'or et de l'argent sur nos ailes.

—Voilà, dit la fée en s'en allant, les seules gens raisonnables que je laisse sur la terre.

George SAND (1803-1876)

mesure que le niveau des âmes monte. — V. HUGO.

Le niveau des haines baisse à

LA GOMME QUI REND GRANBY FAMEUX

**GRAND-B**

DÉLICIEUSE RAFFRAÎCHISSANTE

WORLD WIDE GUM CO., LTD., GRANBY

## SOUSCRIPTION à UN DOLLAR

afin d'aider à la RECONSTRUCTION DE L'EGLISE de SAINT-STANISLAS-DE-KOSTKA Comté de Beauharnois.

Par cette souscription, vous contribuez non seulement à une bonne oeuvre, mais chaque dollar que vous versez peut vous permettre de gagner un PLYMOUTH DERNIER MODELE.

Il y a un deuxième prix de \$ 500.00 et DIX autres PRIX de \$100.00.

Vous pouvez vous inscrire pour une ou plusieurs souscriptions de UN DOLLAR SUR CHAQUE COUPON.

Lorsqu'un bulletin porte six noms et adresses, faites remise de \$5.00 seulement.

Veillez découper et mettre à la poste le bulletin de souscription ci-dessous.

Un reçu officiel numéroté sera envoyé à chaque souscripteur.

M. l'abbé L. Poirier, curé, S. Stanislas-de-Kostka, Co. Beauharnois, P. Q.

Veillez m'envoyer souscription de \$1.00 chacune (remise incluse).

Nom	Nom
Adresse	Adresse
Nom	Nom
Adresse	Adresse
Nom	Nom
Adresse	Adresse

## ASSURANCES

Assurances contre le feu, le vol, les accidents et maladie

Assurance sur automobiles et bris de glace

Assurance-Vie "Confederation Life"

### Rodrigue Bélanger

223 rue Saint-Georges Tél. 106 Saint-Jérôme

**les voici!**

**GRUEN VERI-THIN**  
LA MONTRE DE PRECISION

Une nouvelle provision de Montres Gruen vient d'arriver! La demande pour ces montres Gruen chic et précises est plus grande que jamais auparavant; nous vous suggérons donc de venir faire votre choix immédiatement.

A — VERI-THIN WAITZ, 15 rubis. Mouvement rose ou jaune 10 carats, dos Goldline. \$29.75

B — VERI-THIN MASTER WAITZ, 17 rubis. Mouvement précis. Desses plaqué rose ou jaune 10 carats, dos Goldline. \$37.50

**BIJOUTERIE BENOIT ENRG.**  
285 rue St-Georges  
Tél. 530-J  
Saint-Jérôme

**PAIEMENTS FACILES**

**UN PROVERBE DE COMPERE L'OURS**

Compère l'ours fut un jour pris au piège. Comment put-il se tirer d'affaire, les conteurs ne sont pas d'accord sur ce point; cependant une chose est certaine, c'est qu'il se débattait bien que mal de ses liens et se mit à fuir vers sa sombre caverne.

Des chasseurs l'aperçurent. Et les chiens s'élançèrent à ses trousses, et le cor retentit dans les bois.

Tremblant de crainte et de colère (la colère aveugle), compère l'ours perdit tout à fait l'esprit, et au lieu de continuer à gravir au plus vite les rocs escarpés de sa montagne, le voilà qui descend vers la plaine.

Comme il franchissait une route, il vit un villageois qui conduisait une charrette.

Dans sa détresse le malheureux implora le paysan.

—Fais-moi cette grâce, brave homme, de consentir à me cacher dans ta voiture. Des chasseurs me poursuivent et c'en est fait de moi, si tu ne me prends en pitié.

Le paysan, qui avait bon cœur,

**LE DEPUTE PROVINCIAL FINIT PAR AVOUER...**

(suite de la première page)

dire qu'il avait une lettre du député provincial, la montra en plus et précisa ce qu'il faisait. Il tomba justement sur un citoyen en qui sut en apprendre long sur la façon dont se conduisent les "purs"...

Le moins que le député provincial, le notaire si on aime mieux, pourrait conseiller au "Travailleur", c'est d'avoir de ne pas donner des lettres sans savoir ce qu'on en fera. C'est à notre tour de faire des suggestions. Nous en ferons beaucoup... On dirait que notre député provincial n'a autour de lui que des gens qui font des gaffes... Ce n'est pas toujours de notre faute!

CIVIS

**POURQUOI DUPLESSIS VEUT-IL DES POSTES DE RADIO ?**

(suite de la première page)

permet d'être entendus au delà de nos frontières, et au lieu d'un néfaste projet, il aura réalisé une oeuvre vraiment patriotique à laquelle seraient heureux d'applaudir tous les Québécois, attachés à leur province, à leur langue, à leur religion, à leurs coutumes et à leurs traditions ancestrales.

Robert CANNON, C.R.

agit ainsi que compère ours avait dit. Il le fit monter à ses côtés et le cacha soigneusement dans un grand sac de toile, qu'il lia bien fort d'une fine cordelette de chanvre.

Et voilà les chasseurs qui arrivent, les chiens qui aboient avec furie, les cors qui retentissent...

—Dis-moi donc, paysan, n'as-tu pas vu un ours traverser ce chemin?

—Un ours, messeigneurs? un ours? Non, je n'ai point vu d'ours.

Après une grande heure, compère l'ours osa enfin remuer. Tremblant, il demanda tout bas:

—Sont-ils partis?

—Ils sont partis.

—Sont-ils bien loin?

—Ils sont bien loin.

—Je respire... D'ailleurs, ça sent s'il te plaît.

L'homme s'empressa d'obéir.

—Vois-tu mon ami, dit aussi l'ours en ouvrant une gueule effroyable, ces gens-là m'ont empêché de diner...

—Hé... compère, qu'est-ce que cela? J'ai dans un coin deux gros pains qui t'attendent.

—Merci, paysan, merci... mais le pain n'est point mon affaire. Tu ne sais pas? Je vais te manger...

—Ah... méchant ours... De quel embarras je t'ai tiré, et tu veux me manger...

—Bonhomme, tu me sembles innocent. Ne sais-tu pas que les vieux bienfaits s'oublent?

Le villageois se mit à craindre sérieusement pour sa vie, et réfléchit au meilleur moyen de se tirer d'affaire; mais il ne put rien trouver, et il dit en soupirant:

—Compère ours, compère ours, ton proverbe est faux comme un jeton: les vieux bienfaits ne peuvent s'oublier.

—Ils s'oublient, te dis-je; aussi je vais te croquer...

—Eh bien... s'écria le paysan consterné, faisons une chose. Allons plus loin et si le premier que nous rencontrerons dit comme toi, alors tu me mangeras.

—Allons plus loin... répondit compère l'ours.

tants, et si de nouveau l'on me donne tort, eh bien... alors, tu me mangeras.

—Soit... répondit l'ours, je t'accorde ta demande.

Un chien passa, un vieux chien n'ayant que les os et la peau, et se tenant à peine sur ses jambes.

Le villageois l'arrêta, et lui fit la même question.

Le chien pensa, pensa, puis il dit:

—Je servais un berger. Quinze ans j'ai gardé sa maison et son troupeau: cent fois j'ai manqué de me faire éventrer par les loups qui venaient rôder autour des moutons... et maintenant que la vieillesse m'accable et que la force me manque pour aboyer comme jadis, il m'a chassé honteusement. Oui, oui, les vieux bienfaits s'oublient...

—Eh bien... es-tu convaincu? dit l'ours.

—Non, non, dit le pauvre homme en gémissant: non, non, tout cela n'est pas possible...

Et il s'attrista plus encore, et il supplia tellement compère l'ours, que celui-ci consenti à attendre une troisième rencontre, la dernière...

Sur la lisière d'un bois, ils trouvèrent un lion qui les regardait venir d'un air digne.

—Ah... grand roi des animaux, s'écria le paysan, juge entre nous?

Et l'infortuné lui raconta son histoire.

Le lion avait faim. Il voulait croquer l'homme sans se battre pour cela avec l'ours.

Il réfléchit, réfléchit, puis il dit:

—Comment donc ce gros ours a-t-il pu monter dans cette charrette? La chose me paraît impossible.

—Mais si, mais si; je suis bien monté, répondit l'ours.

—Je crois que tu me trompes. Sautes à terre et grimpe un peu que je voie comment tu grimpes bien.

L'ours sauta, puis grimpa lentement dans la voiture.

—C'est étrange, je ne te croyais pas si adroit. Mais cet homme a sans doute menti; jamais tu n'es entré dans le sac...

—C'est la vérité, père lion, c'est la vérité. D'ailleurs, la chose n'est pas aussi difficile que tu crois.

—C'est vrai, villageois?

—C'est vrai, père lion.

—C'est extraordinaire... Montre-moi donc, petit, comment tu as pu t'y fourrer?

Le paysan ouvrit le sac tout grand et compère l'ours d'y mettre sa tête. Aussitôt, le lion s'écria: "Mais, petit frère, est-ce seulement la tête ou bien le corps tout entier que tu as caché dedans?"

Et l'ours d'entrer tout à fait.

—Brave homme, dit ensuite le lion, en se léchant les barbes, apprends-moi donc de quelle façon le sac était lié?

Le paysan prit la cordelette de chanvre et lia le sac fortement.

—C'était bien ainsi?

—C'était ainsi.

—Dis-moi, villageois, quel est ton métier?

—Je suis laboureur. Votre Majesté.

—Donc, tu sais battre le blé?

—Je sais battre le blé.

—Voyons de quelle manière tu t'y prends.

Et le paysan, qui n'avait pas de fléau, prit une barre de fer et battit

le sac sans s'arrêter.

Compère l'ours cria à fendre l'âme; mais l'homme était sourd sans doute car toujours il battait, battait, battait...

—Hé... villageois, comment sais-tu retourner les gerbes?

Et l'homme de retourner le sac et de le battre encore de toutes façons, tant et si bien que, sans le faire exprès (du moins je le pense), en brandissant sa barre de fer, il atteignit le lion à la tempe et le tua.

—Les vieux bienfaits s'oublient... dit-il pour toute oraison funèbre.

nébre. J'ai vu le moment où tu allais me croquer...

Et prenant bien garde, cette fois, de délivrer maître sot qui respirait encore dans le sac, il s'enfuit au plus tôt vers son village.

Les vieux bienfaits s'oublient-ils réellement?

—Oui, répond le vieux cheval.

—Oui, répond le vieux chien.

—Non, non, répondront les enfants, et ce sont eux qui ont raison. Il n'y a que les injures qui doivent s'oublier.

J. ORTOLI

**L'ACTIF DE LA SUN LIFE AUGMENTE DE \$100 MILLIONS POUR 1945**

Une augmentation de cent millions de dollars dans l'actif de la Compagnie... la plus grosse augmentation pour une année depuis l'émission de la première police il y a soixante-quinze ans... deux cent quatre-vingt-dix millions de dollars versés aux assurés et aux bénéficiaires durant 1945, une augmentation des dividendes, voilà les points saillants du bilan de la Sun Life of Canada qui a tenu son assemblée annuelle ici mercredi après l'année la plus remarquable de l'histoire de la Compagnie. L'assurance en vigueur atteignait maintenant le chiffre record de \$3,390,372,000, les versements effectués depuis la fondation se chiffrent par \$1,800,672,000 et l'actif de la Compagnie dépasse maintenant un milliard et quart de dollars.

*Nouvelles polices*

M. Wood a exposé les progrès de la Compagnie durant l'année 1945 qui, malgré une diminution des représentants à cause de la guerre, fut une des meilleures de la fondation de la Compagnie. Les nouvelles polices d'assurance ordinaire se chiffrent par \$213,662,421 et l'assurance de groupe, par \$27,747,398. Les versements sous de rentes en cours se chiffrent maintenant par \$10,371,347 par année et la Compagnie crée des réserves pour verser, à l'avenir, \$37,265,767 par année.

*Primes reçues*

Les primes reçues durant l'année ont atteint \$133,109,745, soit une augmentation de presque \$10 millions sur l'année précédente et nous avons reçu de toutes sources la somme record de \$219,378,690, soit une augmentation de \$34,563,314. Durant l'année 1945, les versements aux détenteurs de polices ou aux bénéficiaires se sont chiffrés par \$90,226,067.

M. Wood a révélé que la Compagnie durant la guerre, avait payé \$6,600,000 pour des demandes de règlement au décès relatives à des détenteurs de police membres des forces armées et \$1,090,000 à la suite de décès de civils survenus à cause de la guerre, soit seulement 4.5 p. 100 du total des demandes de règlement au décès payées durant la même période.

Après avoir présenté le bilan, M. Wood a ajouté que 522 p. 100 de l'actif total de la Compagnie, consistait en obligations des gouvernements du Canada, des E.-U., de la Grande-Bretagne et des autres nations alliées. Tous les titres composant l'actif figurent au bilan à leur valeur comptable et dans aucun cas, n'existent le prix coûtant. La valeur marchande des objections et des actions est bien supérieure à la valeur comptable mais il n'en fut pas tenu compte dans le bilan.

*Remarques du président*

Dans son discours aux détenteurs de polices, M. Arthur B. Wood, président et directeur général, a fait une revue des trois-quarts de siècle d'opérations de la Compagnie. Il a parlé de la première police que la Sun Life a émise en 1871 et qui n'était qu'une simple promesse de paiement moyennant le versement régulier de primes et sujette à des restrictions rigoureuses, nommément, de résidence, de voyage, d'occupation, de service militaire, etc. La Compagnie fut une des premières à rendre plus larges les dispositions des polices, les restrictions pour service militaire, consentir des prêts pour payer les primes, rétablir des polices après déchéance ou accorder une police libérée d'un montant moindre. En 1880, la Sun Life, la première de toutes les compagnies d'assurance à faire accepter une police, valide dans le monde entier, libre de restrictions, prohibitions et limitations. Ce geste fut très populaire et l'expérience prouva qu'il était judicieux; à la longue, la police sans restrictions devint d'usage général.

**BELLE PERSPECTIVE POUR L'INDUSTRIE HYDRO-ELECTRIQUE**

En accroissant sa puissance hydroélectrique, le Canada a magnifiquement progressé dans le goût du statut national, a déclaré lundi dernier M. J. K. Wilson, de Montréal, dans son discours présidentiel aux membres de la Canadian Electrical Association, réunis en conférence annuelle d'hiver. "Le fait, dit-il, qu'il lui reste encore à développer 80 pour cent de son énergie permet à notre vaste pays de rester confiant en l'avenir."

"Il est remarquable, ajoute M. Wilson, qu'avec à peine une demi d'un pour cent de la population universelle, le Canada soit devenu la troisième en importance des grandes nations commerçantes, et le quatrième plus grand producteur d'armements au sein des Nations Unies. On admet que ces énormes progrès n'eussent pas été possibles sans un développement colossal de l'énergie électrique du pays."

"En considérant l'avenir, j'envisage un Canada qui, en quelques années, se classera au premier rang de l'univers sous le rapport de l'emploi par capita de l'énergie électrique. Le pays a réalisé une avance constante dans ce domaine, et il ne le cède présentement qu'à la Suède si richement industrialisée, quant à la consommation électrique par capita."

"Malgré la hausse presque générale des prix, l'électricité est l'une des rares commodités dont le coût n'a pas augmenté pendant la guerre. Bien au contraire, ce coût a diminué. L'emploi plus considérable de l'électricité, dans l'industrie et au foyer, a permis aux producteurs d'améliorer leur service à un tel point que l'indice des taux s'oriente constamment vers la baisse, fait actuellement trop rare qu'on puisse ne pas s'en réjouir."

"Au cours des années de guerre, dit M. Wilson, l'apport des producteurs d'électricité a constitué l'une des pierres d'assise de notre effort de guerre. Aucun navire n'a quitté les rives du Canada, aucun fusil, aucun camion, aucun char d'assaut n'a quitté l'usine sans que l'électricité ait joué son rôle dans leur fabrication."

"D'une manière ou d'une autre, toute la production de guerre du Canada dépendait de l'aptitude des producteurs de houille blanche à faire face à une demande sans précédent. Sans doute l'industrie électrique peut-elle s'enorgueillir d'avoir pu, malgré le manque redoutable de main-d'oeuvre, accroître sa capacité de production, livrer l'énergie aux nouvelles industries, maintenir le bon fonctionnement de ses réseaux, et exploiter de nouvelles sources."

Les compagnies d'électricité du Canada ont actuellement tous les plans voulus pour produire le supplément d'énergie que réclame une

nation puissante et en plein développement, déclare M. Wilson. On compte, par exemple, augmenter considérablement les services ruraux d'électricité. Grâce à cette initiative, "non seulement l'existence sera-t-elle plus agréable sur les fermes, mais elle deviendra plus profitable; n'oublions pas du reste que la prospérité du Canada est intimement liée à celle de nos agriculteurs."

"Un autre important facteur du développement de la prospérité canadienne, c'est l'établissement d'industries nouvelles, capables d'absorber la main-d'oeuvre mise à pied par la fermeture des usines de guerre et d'aider les citoyens du Canada à rester en bonne situation financière."

"Chaque nouvelle usine compètera sur l'énergie électrique et le Canada en général, autant que toute industrie nouvelle en particulier, en profitera, car l'électricité nécessaire sera disponible à bas prix. Plusieurs compagnies d'électricité ont consacré beaucoup de temps et d'efforts pour inciter de nouvelles industries à s'établir dans les régions où abonde la houille blanche. Ces efforts portent fruit, au grand avantage des centres intéressés."

M. Wilson estime qu'on est prêt à dépenser quelque \$300,000,000 pour l'achat d'une légion d'appareils et de machines domestiques dont une grande proportion fonctionnera à l'électricité, et il ajoute: "A elle seule, cette somme aidera énormément à résoudre les deux grands problèmes de l'heure au Canada, c'est-à-dire la réhabilitation et la reconversion."

La session provinciale est commencée de mercredi. Que réserve-t-elle? A l'heure où paraîtront ces lignes, le Discours du Trône aura été lu. Nous saurons alors quel sera le menu que les législateurs québécois offrent à la population de Québec.

★

Modération.

Le curé: Vous êtes trop dépensière, ma petite, pour attirer un époux. Je ne connais pas beaucoup d'hommes qui voudraient associer leur vie à la vôtre.

La jeune fille: Oh! monsieur le curé, je n'en demande pas beaucoup; un seul me suffirait bien.

★

L'épidémie de vols à main armée continue de plus belle... C'est vraiment désespérant. Les autorités à Montréal songent à mettre en service plusieurs centaines de nouveaux agents... Ce ne sera pas trop. Les journaux, chaque soir, nous en apportent des nouvelles!

L'AVENIR DU NORD JOURNAL HEBDOMADAIRE "Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa"

**Cartes d'Affaires**

**Legault & Legault**  
AVOCATS ET PROCUREURS  
L.-L. LEGAULT, K.C.  
Fernand LEGAULT, B.A., LL.B.  
Tél. 60 295, rue Main  
LACHUTE  
Guy LEGAULT, B.A., LL.B.  
10 ouest, rue St-Jacques  
MA. 3866 - MONTREAL

**Gaston Gibeault**  
C. R.  
AVOCAT  
de BOURASSA & GIBEAULT  
Tél. 60 - 5, rue Préfontaine  
Ste-Agathe des Monts

**Paul Larose**  
B.A., LL.B.  
AVOCAT  
84, rue Blainville  
SAINTE-THERESE  
Téléphone 230  
Résidence 185

Résidence: ATLANTIC 3297

**Claude Prévost**  
C. R.,  
AVOCAT  
Chambre 313  
132 ouest, rue Saint-Jacques  
Montréal  
Bureau: PLATEAU 5060-5069

**Mario Beaudry**  
B.A., LL.M.  
Avocat et Procureur  
Ste-Agathe des Monts  
Résidence Bureau  
159, Tour du Lac 43, S.-Vincent  
Tél. 374 Tél. 217

**Raymond Raymond**  
AVOCAT  
298 Labelle, Saint-Jérôme  
TEL. 61  
Résidence: 82, Castonguay  
Tél. 767

**J.-Marc Vermette**  
NOTAIRE  
Saint-Janvier  
Co. Terbonne Tél. 269-w

Bureau Tél. LA. 7268-7269  
Edifice "Thémis"  
Chambre 612  
10, S.-Jacques O,  
Montréal

**Lucien Bourbonnais**  
AVOCAT - BARRISTER  
10 ouest, rue St-Jacques,  
Suite - Immeuble Thémis  
PLATEAU 5241

**Henri Prévost**  
B.A., LL.B.  
Avocat  
298 rue Labelle  
Tél. 85  
SAINT-JEROME  
C.-E. Marchand, C.R.,  
conseil

Téléphone: Bureau 61  
Rés. 510

**Louis Mignault**  
Arpenteur-Géomètre  
Bureau: 316 rue Saint-Georges  
Résidence: 17 rue Saint-Faustin  
SAINT-JEROME  
Bureau: Résidence:  
Tél. 25 Tél. 355

**Armand Parent**  
Comptable-Vérificateur  
Autorisé de la Commission  
Municipale de Québec  
Classe "A"  
Rés.: 389, Blvd Melançon  
Bureau: 500, avenue du Palais  
Saint-Jérôme, Qué.

**Sénécal & Cie**  
Comptables Publics  
Spécialistes en impôt sur le  
revenu  
320 St-Georges, St-Jérôme  
Tél. 987  
16a St-Charles, Ste-Thérèse  
Tél. 250

Tél. 381-w 129 St-Antoine

**Jacques Poulin**  
ARPENTEUR GEOMETRE  
QUEBEC LAND SURVEYOR  
Case postale 160  
Ste-Agathe des Monts

**J.-Gavan Power,**  
B.A., LL.L.  
Avocat & Procureur  
69 rue Préfontaine Est  
(coin St-André)  
Sainte-Agathe  
des Monts

**YVON BOCK**  
AVOCAT  
2 est, rue Bellechasse  
MONTREAL  
CA. 8313

Spécialité:  
faire-parts de mariage  
TEL: 373

**J. ARTHUR BOIVIN**  
REPRESENTANT  
L'IMPRIMERIE GASSE  
Sainte-Thérèse  
590, rue St-Georges  
St-Jérôme, P. Québec

**POUR VOS HUILES A MOTEUR**  
consultez  
**Laurentide Oil Reg'd**  
B. Aubin, prop.  
HUILES A MOTEURS HUILES INDUSTRIELLES  
GRAISSES  
Vendeur autorisé des produits: Avio-Aviation  
et Veedol  
Tél. 98 w 2  
Saint-Jérôme

**REFRIGERATEURS ELECTRIQUES**

**AVEZ-VOUS PENSE A VOUS PROCURER UN REFRIGERATEUR?**

Le plus sur moyen de conserver mets et viandes.....  
Placez dès aujourd'hui votre commande à nos bureaux.....  
Les premières demandes inscrites, les premières remplies.....

**GATINEAU POWER COMPANY**  
D.-A. Bussières, gérant  
SAINT-JEROME

# Nouvelles de Saint-Jérôme et du Comté de Terrebonne

## La Cie de Construction de Saint-Jérôme, Limitée

Entrepreneurs-Généralistes  
General Contractors  
CONSTRUCTION IMMEUBLE ADMINISTRATION  
Edifice Marchand Tél. 61 298 rue Labelle

## LE DEUXIEME COURS DE M. LE CHANOINE DUBOIS

M. le Chanoine Emile Dubois, curé de Saint-Jérôme, a donné mardi de la semaine dernière son deuxième cours sur l'Action Catholique.

### L'ACTION CATHOLIQUE ET L'ACTION ECONOMICO-SOCIALE

La nature et la fin spirituelle de l'homme ont fait naître une série d'associations pieuses. Mais, il en existe d'autres qui naissent des fins terrestres de l'homme: C'est le monde économique-social. Que doit faire l'Action Catholique?

### I. — LE FAIT DE SES RELATIONS

10 Le domaine de l'Action Catholique  
Inutile de le répéter: L'Action Catholique poursuit un but spirituel.

### 20 Le domaine économique

L'ordre économique concerne la production, la distribution et la consommation des biens. L'ordre social étudie l'activité de l'homme vivant en société. Ses droits, ses devoirs comme être moral, intelligent, libre. De là, diverses associations, soit professionnelles, soit économiques. L'Action sociale règle diverses sociétés: famille, cité, profession. L'Action sociale s'occupe aussi de pénétrer les milieux chrétiens, ouvriers et patrons, productions et consommations. Dans un sens restreint, l'Action sociale règle les rapports entre capital et travail.

### 30 Le fait de ces relations

On voit de suite que ces associations sont en relations constantes avec la morale et l'Action Catholique. Les deux s'occupent du même être, qui vit de pain mais aussi de surnaturel. Tous les problèmes économiques sociaux sont mixtes et ne peuvent se régler sans la morale. Questions de salaires, questions de logements, questions de loyers. La justice et la charité. Comme a écrit Pie XI: "Ce n'est pas seulement une question d'estomac et de digestion, mais une question de conscience et de morale." "Qu'aucun membre de clergé ne s'imagine, écrit Benoît XV, que pareille action est étrangère au ministère sacerdotal, il suffit sur ce terrain que le salut des âmes soit en péril..."

### II. — ERREURS CONCERNANT CES RELATIONS

10 Le Totalitarisme: Procédant d'une confusion de ces deux domaines, certains syndicats ont cru que pour eux l'Action Catholique devenait inutile. Et vice versa, l'Action Catholique a cru qu'elle pouvait s'occuper des revendications syndicales.

20 Le libéralisme: Il supprime Dieu. N'admet pas l'intervention de l'Action Catholique dans ce domaine, bien plus lui refuse le droit d'exister.

30 Le libéralisme économique: Il prêche l'indépendance du domaine économique capable de se maintenir dans un juste équilibre en vertu de ses propres lois.

### III. — LA DOCTRINE CATHOLIQUE

10 Distinction qui s'impose. Les Associations économiques ont droit à l'existence comme l'Action Catholique sans confusion. L'A. C. diffère de l'Action économique dans son but, dans son objet, dans son sujet, dans son autorité. La pratique, dit Pie XI, il convient que les dirigeants d'oeuvres économiques ne soient pas en même temps dirigeants d'A. C.

20 Collaboration. Les relations entre ces deux domaines doivent prendre la forme d'une collaboration loyale. D'un côté, l'A. C. forme des militants consciencieux, des dirigeants, et accomplit la coordination. D'un autre côté, aux oeuvres économiques, elle offre des membres, un rayonnement chrétien, une pénétration profonde. Notre-Seigneur a guéri les corps pour atteindre les âmes.

30 Primauté du spirituel. Pie XI écrivant au cardinal Ségrua, insiste sur cette primauté: nécessaire en ces temps de révoltes économiques, de propagande matérialiste. Confusion entre le spirituel et le matériel, entre la fin partielle et la fin ultime. De là, membres, un rayonnement chrétien, une pénétration profonde. Notre-Seigneur a guéri les corps pour atteindre les âmes.

## LE MT-TREMBLANT, UN EXCELLENT SITE POUR LES JEUX OLYMPIQUES

Si jamais le comité canadien des jeux olympiques se décide à amener au Canada la section d'hiver des jeux olympiques internationaux, il est fort probable que l'honneur du site choisi ira à la région du Mont-Tremblant, dans la province de Québec.

Malheureusement, le comité précité, qui fonctionne sous les auspices de la "Amateur Athletic Union" qui n'a pas les fonds requis et est restée à peu près inactive durant la guerre, n'a pas encore invité l'organisation internationale à choisir le Canada pour l'exercice de ses concours pour 1948.

De part et d'autre, on dit que les Jeux Olympiques, section d'été, seront tenus en Angleterre qui n'a assurément pas les sites voulus

pour les jeux d'hiver. Il appartient donc au Canada de prendre les devants et amener ici pour l'hiver 1948 plus d'un millier de concurrents qui viendraient de tous les coins de l'univers, sans compter plusieurs milliers de spectateurs.

Vu l'état financier actuel, ou le manque d'organisation des associations toutes désignées pour s'intéresser à la chose, on se laisse dire en certains milieux que peut-être le gouvernement fédéral consentira à s'en occuper.

Quoi qu'il en soit, certains personnalités habituellement intéressées à ces sortes de choses, soutiennent si jamais le Canada doit recevoir la section d'hiver des jeux olympiques, on choisira de préférence les Laurentides, notamment la région du Mont-Tremblant.

## M. BERTRAND FETE A ST-JANVIER

Sous les auspices de la jeunesse libérale de Saint-Janvier, M. Lionel Bertrand, député fédéral de Terrebonne, sera, demain soir, samedi 16 février, fêté à la salle paroissiale de Saint-Janvier. La jeunesse, indépendamment de politique, rendra un témoignage d'admiration d'amitié et de reconnaissance au député fédéral, pour les immenses services qu'il lui a rendus, au cours des quatre dernières années.

C'est là le but de la fête, qui sera mixte. Elle consistera en une grande soirée de famille, avec danses canadiennes, et sur la fin de la veillée, un goûter sera servi. Madame Bertrand y assistera. On estime qu'au delà de 300 personnes y prendront part.

## GRAND FESTIVAL SPORTIF

Dimanche prochain, le 17 février, à 1 heure de l'après-midi, les garçons du Collège vous égayent par leurs ébats sur la patinoire.

Chaque classe figurera au programme. Petits et grands s'égayeront par vos faire passer quelques moments heureux et reposants.

Vos enfants demandent votre encouragement. Ils désirent voir non seulement comme aux lectures de notes.

Le cou de l'après-midi sera sans doute la fameuse partie organisée entre le Collège et le Juvenat; tous, garçons du même âge et joliment habiles dans le maniement du hockey.

Vous ne serez pas déçus, vous jouerez de votre après-midi. Venez nombreux!

Le secrétaire du Comité sportif.

## Complets et Paletots sur mesures

Nous représentons les grands tailleurs Tip Top, Johnston et Lombardi qui ont tous une haute réputation établie dans le pays pour leur style et la qualité de leurs tissus.

Hâtez-vous de venir faire votre choix et de donner vos mesures pour un complet ou un paletot de printemps. — La demande sera grande pour le printemps et la belle saison.

Nous avons un très beau choix de complets prêts à porter à vous offrir, ainsi que quelques paletots de gabardine.

Sachez que les quantités de tissus sont limitées et que les livraisons seront lentes.

Votre marchand de mercerie et confection pour hommes et jeunes gens

**J. W. CYR**

314, rue St-Georges Tél. 448 Saint-Jérôme

## LA CHAMBRE DE COMMERCE DES JEUNES VISITE LA REGENT

Mardi, le 6 février dernier, les membres de la Chambre de Commerce des Jeunes étaient invités à visiter les usines de The Regent Knitting Mills Limited.

MM. Melton et Girardeau, respectivement gérant de l'usine et directeur du Personnel, souhaitèrent la bienvenue aux membres de la Jeune Chambre, les invitant à suivre les opérations multiples qui sont faites dans ces usines.

Sous l'habile direction des membres du personnel de la Production, tous purent voir les changements apportés à la matière

première et ainsi admirer les produits finis tels que chandails, costumes d'enfants, maillots de bain, laine à tricoter, etc.

A un goûté dû à la générosité de la direction de l'usine une causerie sur les origines du Textile était donnée par M. Gaston Ringlet, surintendant du service du tissage.

Les membres de la Chambre de Commerce désirent remercier les autorités de cette importante industrie locale pour la courtoisie et l'amabilité démontrées à leur égard lors de cette visite.

## ECHEVIN DE LACHUTE CHOISI APRES "PILE" OU "FACE"

Si M. Wilfrid Morisset est échevin du quartier No. 2, à Lachute, depuis samedi dernier, il doit une chandelle au dieu de la chance puisque, après un recomptage judiciaire devant l'hon. juge Louis Cousineau, de la Cour supérieure, siégeant à Saint-Jérôme, en Terrebonne, M. Germain Filion, président d'élection, obligé de voter, a vu un résultat de 206 voix pour le candidat Alphonse Labonté, et un nombre égal de voix pour le candidat Wilfrid Morisset, se rendant dans le corridor du Palais de justice, accompagné des représentants des deux parties et des avocats intéressés, puis, sortant une pièce de cinquante cents de sa poche, la lança très haut en choisissant "Pile" pour Morisset et "Face" pour Labonté.

La pièce retombe avec un bruit de clochette, roule un tantinet sur le parquet. Tous regardent et constatent que "Pile" (Morisset) ga-

gne. L'officier-rapporteur se rend de ce pas devant le juge et enregistre son vote pour Morisset.

Le recomptage a été très rapide avec 78 bulletins contestés. Il y avait des bulletins vierges de toute marque, d'autres avaient 2 croix, quelques-uns montraient une croix gammée et enfin des croix avaient été faites sur le dos d'une dizaine de bulletins de vote. Le juge Cousineau n'a pas même demandé le nom des candidats, avant l'audience, et laissa Me Jean-Charles Marchand, protonotaire du district de Terrebonne et greffier du juge, procéder au dépouillement des bulletins.

Mes Fernand Legault de Lachute et son frère Me Guy Legault, de Montréal, représentant M. Morisset alors que Me Hermann Barrette, c.r., occupait pour Labonté.

(Adolphe Nantel) "Le Canada"

## M. ALCIDE DESJARDINS



important quinquaiiller de Sainte-Thérèse à qui de nouveau la Chambre de Commerce de cette ville a confié la direction de son comité de commerce. Ce comité s'occupe de toutes les questions qui intéressent le commerce en général, et des relations de la Chambre avec les conseils municipaux.

M. Desjardins, qui est un ancien jérômien, a été également président de la Chambre de Commerce et appartient à tous les groupements qui sont en existence dans la ville voisine.

## LE REGIMENT DE JOLIETTE CIE D

Les parades d'entraînement qui avaient lieu les mardis et vendredis de chaque semaine sont annulés et remplacés par une parade hebdomadaire, laquelle a lieu à la Hutte 26 du camp militaire de Saint-Jérôme, tous les mercredis à sept heures et trente.

LOUIS NICOLAS, Major O. C. Cie D. Régiment de Joliette.

## AUX ANCIENNES DE SAINTE-THERESE

Le couvent de Sainte-Thérèse de Blainville, dirigé par les Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, célébrera le centenaire de sa fondation au printemps de 1947.

Chaque ancienne est priée d'envoyer son nom et son adresse au Comité du secrétariat, 80 rue Blainville, à Sainte-Thérèse de Blainville, Qué., ainsi que le nom et l'adresse de ses compagnes de cours qui ne résident pas à Sainte-Thérèse.

(Communiqué)

## INDUSTRIES NOUVELLES A SAINTE-THERESE

La Cie Shawinigan Water & Power vient d'acheter, à Sainte-Thérèse, près de la ville et en bordure de la grande route, un vaste terrain à la superficie totale de près de 35 arpents pour fins industrielles.

Une manufacture s'y installera sous peu, et on estime que Sainte-Thérèse sera dotée de quatre ou cinq industries nouvelles d'ici l'été.

## LE CAP. MAURICE COUTU

Le lieutenant Maurice Coutu, du camp militaire de Saint-Jérôme, vient d'être promu au rang de capitaine. C'est la nouvelle qui a été officiellement communiquée au cours de la semaine dernière.

Natif de Joliette, il est officier en charge d'art culinaire de l'est du Canada, au camp militaire de St-Jérôme. En août 1940, il entra dans l'armée comme simple soldat, et recevait son grade de lieutenant en octobre 1942. Vers la même date il traversait outre-mer, et y séjourna jusqu'en mars 1945. Il fit les campagnes de Sicile et d'Italie, après avoir fait un stage de quelque quatre mois en Afrique. Il a reçu de nombreuses décorations.

Trois de ses frères sont actuellement en service actif.

Le capitaine Coutu est fiancé à Mlle Louise Prévost, fille de feu le sénateur Jules-Edouard Prévost et de Mme Prévost, de Saint-Jérôme.

## SOIREE RECREATIVE DES C. DE C.

La grande soirée récréative des Chevaliers de Colomb du 15 février 1946, était sous la présidence de M. Wilfrid Prud'homme, pharmacien de Saint-Jérôme. Le prix offert par ce dernier a été gagné par M. Lucien Lebeau et Mme Albert Ménard.

Les autres gagnants sont: MM. Gérard Marc-Aurèle, Jacques Dagenais, Conrad Brunet, Jean Millaire, Lucien Auclair, Arcadius Lecouedic, D. Desjardins, Gustave Pilon; Mmes Lionel Morand, Dosielle Pilon, Jeanne Lévesque, L. Nerbonne, Marcel Lepage, Gustave Massé, Jos. Collette, Ed. Vermette, Léopold Hébert, Eugène Guindon, Alexandre Pellerin, Arc Lecouedic, André Lamarche, Maurice Piché, Charlemagne Monette, Ferd. Du-

ros, Joachim Gagné, Jeanne D'Arc Raymond, Wilfrid Lavert, Jos. Robert, A. Corbett, Ant. Fortier, Arc. Lecouedic; Mlles Françoise Garné, Ghislaine Hamel, Jeannine Dagenais, Pierrette Bisson.

## LE MARATHON

A l'heure où paraîtront ces lignes, les concurrents qui prendront part au marathon en raquettes de 135 milles, seront prêts d'arriver à Saint-Jérôme.

Ils partiront demain matin pour Sainte-Agathe, troisième étape de cette rude épreuve.

Ce marathon est organisé par M. Henri Foucaure, promoteur sportif, de Sainte-Agathe.

## SPORTS AU COLLEGE

Le club du collège Saint-Jérôme rend visite au club de l'Amicale des anciens élèves des Frères du Sacré-Coeur de Ste-Agathe.

Après un verdict nul de 2 à 2 sur la patinoire du Collège St-Jérôme, notre club se devait de remettre la visite. Malgré un avantage marqué de poids, d'âge et de rudesse de la part de nos adversaires, nos jeunes résistèrent à l'assaut.

Au début de la troisième période de nos notes comptèrent le premier point grâce à l'habileté de Georges Desjardins sur une passe de Marc Campeau.

Les adversaires redoublèrent de fureur devant l'audace et la rapidité de ces jeunes. Ce ne fut que dans la dernière minute de la dernière période que les joueurs de Ste-Agathe annulèrent à nouveau.

Nos étoiles gagnèrent la sympathie de tous les spectateurs par la beauté de leur jeu et le maniement du bâton. Ils furent chaleureusement applaudis et félicités.

Voici quels étaient les joueurs pour le Collège de St-Jérôme:

Bats: Paul-Emile Ouellette.

Défenses:

Maurice Giroux Ernest Morin Gérard Gagnon

Avants:

Claude Parent Marc Campeau Georges Desjardins

Gaëtan Charbonneau J. Jacques Desjardins Rosier Charbonneau

Robert Lacelle Roland Cyr Réjean Raymond

## LES PROJETS DU CLUB DE YACHT DES MILLE-ILES

Le club de yacht des Mille-Îles dont MM. J.M. Prud'homme, de Sainte-Rose, et Lionel Laplante, de Montréal, sont les propriétaires, et qui groupe plusieurs centaines de membres qui ont des résidences d'été ou permanentes à Sainte-Rose, Rosemere, Pont-David et dans les divers endroits touristiques de notre paroisse, met de l'avant plusieurs projets pour la saison 1946.

Le Club veut obtenir le nettoyage de la rivière des Mille-Îles, en divers endroits entre St-Eustache-sur-le-Lac et Pont-David, aux fins de rendre la rivière navigable pour les yachts sur tout son parcours, c'est-à-dire jusqu'au lac des Deux-Montagnes. Présentement, les yachts ne peuvent remonter des lacs des Deux-Montagnes et Saint-Louis parce qu'ils en sont empêchés à Saint-Eustache-sur-le-Lac, par quelque cinq cents pieds de roc et de cailloux. On voudrait faire abolir cette obstruction, et faire nettoyer la rivière en cinq ou six endroits. Le Club estime que si ce travail était fait, le nombre des résidents d'été triplerait dans notre région et qu'il y aurait là pour l'industrie du tourisme, aux portes même de Montréal, de très belles opportunités.

## LES AMIS DE L'ART

A l'Ermitage, ce soir, 15 février, 8.30 p.m., La Société des Festivals de Montréal présente un concert de Musique de Chambre avec le Quartet à Cordes McGill et Douglas Clarke, pianiste.

Au Forum, samedi, 16 février, en matinée, ICE FOLLIES.

Au Salon Prince de Galles de l'Hôtel Windsor, samedi, 16 février, de 4 à 5 heures p.m., Victor Brault présentera la deuxième d'une série d'auditions intitulées: L'HEURE MUSICALE.

A l'Hôtel Windsor, 22 février, 8h. 30 p.m., récital de chant par Adélina Czapska, soprano.

A l'église St-Andrew et St-Paul, 25 février, 8h. 30 p.m., La Société Casavant présente Georges Lindsay, organiste. Ce concert avait précédemment été annoncé pour le 11 février.

Les membres peuvent se procurer des billets gratuits pour la conférence que donnera l'abbé Robert Llewellyn, au Ritz Carlton, mardi, 19 février, 9 p.m., sous les auspices du Club Littéraire et Musical.

## IL FAUT PREVOIR

Les naissances vivantes dans notre province dépassent cette année 100,000. Le taux des mariages et des naissances continue à augmenter depuis 1939. Par ailleurs la mortalité infantile a diminué de moitié depuis 1930.

Les autorités de la province en éducation savent des maintenant, grâce aux études du Bureau de Recherches statistiques du département de l'Instruction publique, quelle sera l'inscription minimum de nos enfants en 1952. Plus que jamais de nos jours il faut prévoir.

Le Bureau de Recherches prévoit que les enfants nés cette année et qui se présenteront à la classe à six ans en 1952, fourni-

Bureau: 953-W  
Résidence: 707-J  
Bureau tous les jours

### André Racine, O. D.

Spécialiste — Optométriste  
Membre de la Société d'Optométrie Analytique de Montréal  
316, rue Saint-Georges Saint-Jérôme

### OPTOMETRISTE SPECIALISTE

## HENRI J. LEJOUR, O.D.

Ex-Optométriste de l'hôpital Notre-Dame Montréal  
Heures de bureau: 9.30 a.m., à 7. p.m. et sur rendez-vous  
298 ST-GEORGES TEL. 117 ST-JEROME

### FEU - VOL - VIE - ACCIDENT - MALADIE

## Pelletier & Lelièvre Enrg.

Assurances Générales IMMEUBLES  
Tél. 952  
304 A, rue St-Georges SAINT-JEROME

## PETITES ANNONCES

### POUSSINS

Poussins de la Ferme Avicole Monkton. Vous achetez des poussins dans un seul but. Pour qu'ils vous rapportent des dividendes sur votre placement; vous devez donc être sûrs de ce que vous achetez. Nous vous offrons des poussins d'une ferme avicole dont chaque poulette a subi l'épreuve du pullorum et est baguée du gouvernement. Prenez avantage de notre escompte sur commande à bonne heure. Ecrivez pour notre catalogue français de 1946, gratis, et notre liste de prix. S'adresser à MONKTON POULTRY FARM, MONKTON, Ont. (4 fs-25 janv.)

### AUX ELEVEURS DE BETAIL

Pour arrêter toux, rhumes et les lézards qu'ils causent, en moins de temps que vous pouvez le croire, employez ZEV, le remarquable remède vétérinaire qui travaille à la fois sur le nez, sur la gorge et les bronches. ZEV est fabriqué par les créateurs de Buckley's Mixture et donne des résultats surprenants dans les cas les plus obstinés. Se vend à \$1.00 à la bouteille chez J.E. Lavigne, marchand, Sainte-Marguerite du Lac Masson, Qué. (2 fs-25 janv.)

### VENDEURS DEMANDES

Vendeurs, vendeuses, ayant une licence pour vendre à domicile dans villes, campagnes. Nourriture de bébé annoncée à la radio, S'adresser à M. Wilfrid Huet, 374, rue St-Laurier, Montréal. (2 fs-1er fév.)

### STENOGRAPHE BILINGUE DEMANDEE

On demande: sténographe bilingue, 18 à 25 ans; expérimentée de préférence. Conditions d'environnement attrayantes. Salaire intéressant avec augmentations graduées. S'adresser au Bell Telephone Co. of Canada, 286, rue Labelle, St-Jérôme

### ON DEMANDE A ECHANGER UN LOGIS

On demande à échanger un logis de 5 pièces à Sainte-Thérèse, pour un premier plancher à Saint-Jérôme.

S'adresser à Singer Sewink Machine, 30 rue Legault, Saint-Jérôme, Tél. 26.

### PERDUES

Une paire de lunettes, fines en corne dans un étui noir. Perdues entre la Pharmacie Prud'homme et le Bureau de Poste, mercredi le 6 février, vers 5 h. S'adresser à Pharmacie Prud'homme, 341 rue St-Georges, St-Jérôme.

## REDUCTION SUR TOUT

MANTEAUX HABITS PALETOTS ROBES MERCERIES

# CHEZ HARRY

328 rue St-Georges, Tél. 948-J, St-Jérôme

## TRUCS D'UN FAUX PRETRE A ST-JEROME

Après avoir recueilli plus de \$500 dans diverses maisons de Montréal, un imposteur de 22 ans, revêtu d'une soutane, a entrepris la tournée des logis de St-Jérôme.

Il passait de porte en porte et sollicitait des aumônes pour les tuberculeux pauvres de l'hôpital du Sacré-Coeur, à Cartierville.

Dès la sixième porte, toutefois, Mme René Labelle, 613, rue St-Georges, a eu des soupçons et a alerté le chef Latour, de l'endroit.

Quelques instants plus tard, le suspect était coffré et faisait des aveux. Il a subsequment comparu devant le juge de paix J.-C. Marchand pour répondre à des accusations de fausses représentations. Le tribunal l'a remis pour trois jours entre les mains du policier provincial Ubald Legault, qui a coopéré à son arrestation,

et le prévenu devra revenir le 26 du courant devant la cour.

Selon le procès-verbal de l'agent Legault à son supérieur, le capitaine J.-A. Quenneville, le suspect se nomme Bernard Vendette, 2133a est, rue Ste-Catherine, à Montréal.

Après avoir visité plusieurs quartiers de la métropole, Vendette a poussé jusqu'à St-Jérôme. Il a rendu visite successivement à six maisons de la rue St-Georges, celles de MM. Edouard Cadieux, no 611; Louis Groulx, no 614; Bernard Millette, no 610; André Cadieux, no 615; Roger Chartron, no 608, et Mme René Labelle, no 613.

A ces diverses adresses, Vendette a perçu des sommes variant de \$0.25 à \$1. La Sûreté municipale, alertée, a ouvert une enquête sur les agissements du détenu à Montréal.

## PHARMACIE WILFRID PRUD'HOMME

La pharmacie la mieux assortie du district  
Chocolats Laura Secord  
Ordonnances de Messieurs les Médecins remplies avec soin  
PRODUITS REXALL  
Agence des Produits de Beauté  
"Mireille", "Harriett", "Hubbard", "Ayer"  
Elizabeth Arden et Barbara Gould  
Commandes postales exécutées avec soin  
Service rapide de deux messagers  
TELEPHONES : 558 et 559  
341, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme  
Voisin du marché